Je dois tout à l'Eglise et je prétends n'être point un ingrat. Je serai publiquement le serviteur très respectueux, très obéissant de l'Eglise ou je ne serai rien.
Louis Veuillot.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

C'est l'Eglise qui est mon parti et même ma patrie. Je ne suis et ne veux être ni un homme d'affaires ni un homme de parti. Je suis catholique d'abord et avant tout, et je subordonne tout à mes convictions catholiques.
Louis Veuillot.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 11 AVRIL 1929 — No. 22.

Parlons bon sens!

Encore la question de la réduction des taux de transport.—Nous recevons deux cents colons pour la région de la Rivière de la Paix.—Ce que nous pourrions faire si on voulait véritablement nous aider.—Injustice flagrante.

Une personne de bon sens qui demeure dans l'Est, nous écrit qu'elle a assisté au départ du groupe de colons Canadiens-français à destination de l'Ouest, qui sont arrivés ici à Edmonton lundi, le 8 avril courant. Mon informateur, qui suit de près la question de la colonisation mais qui n'aime pas que l'on mentionne son nom, écrit:

> Si nous avions la facilité d'offrir aux nôtres les avantages dont jouissent les étrangers qui viennent dans notre pays, c'est à pleins trains que nos compatriotes se dirigeraient vers l'Ouest canadien. Je n'ai jamais connu un meilleur temps, un engouement semblable parmi mes compatriotes pour l'Ouest. Malheureusement les taux prohibitifs pour ceux qui ont toute une famille à transporter font en sorte que quelques-uns seulement peuvent se rendre dans l'Alberta.

Notre ami ajoute à sa manière forte mais juste:

> C'est sacrant, mais c'est ça. Tous nos députés parlent contre ce système mais en même temps, tous nos députés votent les millions nécessaires pour que la situation actuelle se continue. Ils peuvent ainsi poser aux patriotes devant leurs concitoyens. Ils lui ont conté ça à M. le Gouvernement et devant MM. les Partisans de l'immigration à outrance, le vote de nombreux millions pour l'immigration les pose à l'esprit large, à l'homme pratique qui comprend la réalité des besoins d'un pays neuf comme le nôtre où la population fait défaut. Et pendant ce temps-là, l'émigration vers les Etats-Unis est recommencée de façon alarmante, cependant qu'on importe des étrangers à pleins bateaux. C'est comme ça depuis des années et il n'y a aucun espoir d'amélioration. Ah! si les journaux voulaient! Mais nos fameux grands journaux veulent seulement quand ça paye et ceux qui payent . . .

La "Survivance" est libre et peut parler de cette question vitale pour nos groupes, en cette province et dans l'Ouest en général.

A la reprise du débat sur le budget, M. O. Boulanger, député de Bellechasse, a insisté de nouveau sur la réduction des taux de transport pour les Canadiens de l'Est désireux de venir s'établir sur des terres dans l'Ouest. Avec un courage dont on ne l'a pas suffisamment félicité, il a dit qu'avant de faire tant de concessions aux immigrants de l'Europe centrale et des Iles Britanniques, le Canada devait s'occuper de ses enfants, sinon ils émigreront aux Etats-Unis et là, on sait que leur survivance est mise en danger.

* * *

Mais nous différons un peu d'opinion avec notre ami-informateur de l'Est, quand il dit qu'"il n'y a aucun espoir d'amélioration".

Le "Devoir" nous apportait, il y a plusieurs semaines, l'écho des paroles approbatives du maire McBride, de Toronto, en marge d'une conférence faite par le même député, M. Boulanger, sur le sujet qu'il a tant à coeur.

M. Boulanger qui connait bien ses auditoires, avait apporté là des chiffres: "J'ai lu quelque part, a-t-il dit, qu'un citoyen vaut $3,000. A ce taux, nous perdons chaque année, à cause de notre émigration aux Etats-Unis, plus de $200,000,000."

Le "Globe", de la ville de Toronto" accusait l'impression faite par ce chiffre. Il y a donc "espoir d'amélioration", évolution heureuse chez les anglo-saxons du pays sur la question d'immigration et de colonisation.

* * *

Lundi dernier, arrivaient donc en Alberta deux cents colons Canadiens-français, à destination de la Rivière de la Paix.

De nouveau, les journalistes enthousiastes ont parlé de millions de dollars, de milliers d'acres de terre, propriété de nos compatriotes. Il est certain cependant, comme le disait l'abbé Hamelin, que les Canadiens-français n'ont pas peur de quelques branches, de quelques menus arbres. Ils auront bientôt nettoyé ces terrain.

Exagération, outrances mises à part, il semble admis par tous ceux qui n'ont pas intérêt à le nier, que beaucoup de nos compatriotes des vieilles provinces seraient désireux de s'établir ici dans l'Ouest, si on leur en donnait la possibilité.

Ils ne sont pas sans le sou pour la plupart, mais le peu d'argent qu'ils ont, ils préfèrent le conserver jalousement dans l'attente de jours meilleurs . . . qui ne viendront jamais, il est vrai, mais enfin ils espèrent . . . et lorsqu'ils seront totalement dépourvus, il sera trop tard alors pour s'établir convenablement.

C'est devenu un truisme de le répéter, mais il faut à tout prix que les députés de l'Est comprennent qu'ici dans l'Ouest il y a des richesses potentielles qui attendent des bras pour être exploitées et qui le seront, qu'on le veuille ou pas. Pourquoi alors ne pas prendre une part de cet actif et en faire profiter les nôtres? Tous les esprits bien pensants s'accordent à dire que les Canadiens-français sont les meilleurs défricheurs du monde.

La session bat son plein. Il appartient aux députés québecquois d'imposer leurs idées là-dessus et de ne pas se contenter d'exprimer des phrases; de protester avec toute leur influence en s'abstenant de voter ces crédits, comme le note avec justesse notre correspondant. Autrement, leurs réclamations ne sont que verbiage.

Mieux vaut faciliter l'établissement des Canadiens-français dans les centres français de l'Ouest et ces paroisses françaises de la plaine seront autant de phares projetant au loin l'action bienfaisante du vieux foyer si cher à tous.

Nous répétons donc ce que disent beaucoup de gens, à savoir, que le cabinet provincial québecquois peut nous aider par une pression discrète sur les membres du cabinet fédéral. Il va sans dire que les membres de ce cabinet fédéral pourraient induire les compagnies de transport à consentir les réductions qu'elles accordent volontiers aux immigrants des Iles Britanniques et de l'Europe centrale.

Quand on aura compris cette nécessité économique qui nous touche de si près, quelque chose sera changé pour le mieux en Canada.

C'est toujours la même question qui se pose.

Pratiquons-nous une politique de peuplement ou une politique d'immigration?

C'est à cela que nous voulons intéresser les députés de la province de Québec qui se déclarent si sympathiques à nos réclamations quand nous leur parlons de nos difficultés.

Les journaux et le "Hansard" nous indiquent que peu de discours de députés québecquois. Voilà un sujet qui pourrait les inspirer et nous apporter, dans les heureuses conséquences possibles, de si réconfortants résultats.

Attendons, la session n'est pas finie.

Qu'on nous le pardonne, mais nous voulons le "Canada pour les Canadiens", avant de le confier à l'exploitation de toutes les races du monde.

Nous ne voulons plus que les fils de Québec traversent la frontière.

Rodolphe LAPLANTE.

Brièvetés

NOTRE VOIX

En Alberta, il y a une richesse immense inexploitée, mais qui le sera sans nous si nous ne voulons pas ou si nous ne pouvons nous en emparer. Il serait opportun que certains dirigeants du Québec soient saisis de cette vérité. Ceux que le sol ne peut nourrir dans la province-mère ou qui n'aiment pas à abattre la forêt, ou émigreront vers les états industriels de la Nouvelle-Angleterre, ou se dirigeront vers les terres de l'Ouest. Ils se dirigeront vers l'Ouest à une condition: c'est que les taux de transport ne soient pas prohibitifs.

Consentir des taux de faveur aux immigrants anglais et européens et laisser partir les fils du sol, c'est poursuivre une politique sottement criminelle, à l'encontre de tout bon sens, contrairement aux véritables intérêts canadiens-français.

La région de la Rivière de la Paix, que l'on appelle le grenier de l'Ouest comme on appelle le Canada le grenier du monde, peut recevoir encore des milliers de colons Sera-ce des Canadiens de vieille souche qui contribueront à maintenir ici dans cette partie du pays, l'esprit national indispensable à l'unité canadienne ou nous contenterons-nous de jeter un regard placide sur les immigrants bigarrés de tous les pays du monde entreprenant l'exploitation de ces vastes et riches plaines.

Pour recevoir réponse favorable à notre requête, il faudrait que le gouvernemnet de Québec le veuille, disent certains (comme c'est curieux!) car on entretient encore la crainte là-bas de dépeupler la province, comme si Québec n'avait pas suffisamment d'attraits pour garder tous ses fils qui peuvent y faire leur vie. Qu'on le sache: elle n'aura jamais telle puissance d'attraction sur ceux qui y végètent, pour les garder malgré eux. Ils émigreront. C'est ceux-là que nous voulons.

MAIS DISONS-LE DONC!

Le Canada entier pleure la mort soudaine de Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province de Québec, qu'il a placée sur une base d'affaires solide. Pour couronner cette carrière brillante et fructueuse, il accepta après un court séjour à Ottawa, le poste de lieutenant-gouverneur du Québec.

On sait sa fin tragique à l'heure où la session devait se clore. Les journaux de langue française ont dit la perte que fait le Canada français en Sir Lomer Gouin.

Les journaux anglo-protestants se sont inclinés respectueusement sur la tombe de ce grand Canadien-farnçais.

Avez-vous remarqué qu'une autre catégorie de journaux de langue anglaise n'a même pas mentionné l'origine française de ce grand homme politique? On s'est contenté d'un commun accord de l'appeler "a distinguished Catholic Canadian". Il était certes catholique avant tout, comme l'a justement dit S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, mais il était aussi Canadien-français. Il n'y a pas de mal à l'être. D'aucuns s'en flattent, s'en réjouissent même.

Détails, dira-t-on peut-être, mais qui indiquent l'état des esprits chez certains qui songent volontiers à nier notre existence.

IL NOUS APPARTIENT

Avant de quitter ce sujet, disons pour ceux qui l'ignorent, que le successeur de Sir Lomer Gouin est M. H. G. Carroll. Malgré son ascendance irlandaise très lointaine, il a une formation française et il a épousé une compatriote. D'ailleurs, pour bien marquer son caractère français, disons qu'il parle anglais avec un accent français très prononcé.

Comme le souligne un journaliste du "Devoir" de Montréal, il est des nôtres, comme ces Irlandais et ces Ecossais assimilés de longue date, tels que les Ross, les MacNeill, les Harvey, etc.

On peut regretter, pour l'étranger qui ne sera de passage que quelques heures dans la province de Québec, que le titulaire de ce haut poste ne porte pas un nom français, mais s'il pousse une pointe jusqu'à Ottawa, il constatera que nous, Canadiens-français, n'avons pas le monopole des noms anglais tout en ayant parfois une formation, une culture, un esprit français.

M. Jean Knight, ministre plénipotentiaire de France à Ottawa, suffirait pour convaincre n'importe qui de cette vérité: "But what's in a name?"

Il suffit parfois de semblables petits faits insignifiants pour que des personnes soient tentées d'y mettre plus, beaucoup plus qu'il n'y a réellement.

Le savent ceux qui faisaient des Irlandais de NN. SS. Ross et Forbes.

Gardons les nôtres pour nous, sans songer à accaparer ceux des autres nationalités.

"A chacun son butin", disaient nos ancêtres.

R. L.

Train considérable vers le nord

Le train de colons vers le nord de l'Alberta, qui attire des immigrants de toutes les parties du monde, se compose d'ordinaire de onze wagons. Lundi dernier, ce même train en comptait dix-huit, soit le chiffre le plus considérable qu'on ait vu. Ce convoi amenait vers leurs futures installations du nord nombre de Canadiens-français rapatriés des Etats-Unis. Tous semblaient joyeux des perspectives que leur ouvre notre province.

L'actualité sous la loupe

C'EST UN SALE METIER !

Si vous avez connu des journalistes, ils vous diront cette phrase; ils vous exposeront leurs doléances envers leur métier ou leur profession.

(Le journaliste doit-il dire son métier ou sa profession?)

Ils vous diront qu'ils ont de la besogne plein les bras, des occupations à ne savoir où donner la tête, des soucis à les rendre fous ou encore plus fous qu'ils ne sont (car il est des gens qui les taxent de folie de suivre cette ingrate profession . . . pardon, métier) qu'ils sont poursuivis de critiques toujours prêts à ouvrir le "bec", pour faire entendre, non un mot d'encouragement, mais l'éternel blâme, la critique stérile et démoralisante. Le vrai journaliste, si vous le croisez, vous dira qu'il est décidé à "ficher" là son occupation et à prendre un poste de fonctionnaire, à ne plus s'en faire de tous les potins qui circulent sur son compte, que l'on crée de toutes pièces; il protestera avec véhémence contre la possibilité d'y passer sa vie, mais si vous le voyez dix ans après la confession qu'il vous a faite un jour, il sera encore occupé à gratter du papier. Si par extraordinaire vous le trouvez ailleurs, il peut se faire qu'il n'avoue pas son vrai motif: mieux vivre ou plutôt vivre, car un journaliste c'est un crève-faim. Il ne vous le dira pas. Il criera qu'il est content d'avoir quitté le journalisme et que son sort présent lui suffit. Il ajoutera même que pour rien au monde il ne songerait à revenir à la plume ou à son dactylo (car aujourd'hui on écrit les articles à la machine et on dit la plume par tradition).

Le pauvre adepte de ce métier-là, s'il a du coeur, un esprit d'indépendance, des convictions solides, s'il n'est pas un mercenaire de sa plume, ou s'il n'a pas prostitué la profession, s'il n'est pas enfin le serviteur couard de toute personne ayant panache s'il n'a, je le répète, jamais prostitué sa plume et ne songe à le faire, celui-là bien haut et bien fort peut crier "J'ai fait mon devoir".

O volupté du devoir accompli!

Il peut faire sien ce commentaire du "Progrès du Golfe", à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa naissance:

> Notre journal a des amis, de vrais, de francs, de désintéressés, de sincères, de dévoués, d'admirables amis. Mais l'expérience profonde que nous avons acquise du métier en quelque vingt ans passés à la direction nous a appris que, dans le journalisme indépendant, tels sont de fervents et zélés amis aujourd'hui qui se mueront demain en féroces ennemis, et vice versa. Les journalistes qui font profession de libre et franc parler ne doivent pas se faire d'illusion et doivent plutôt s'attendre, sans s'en émouvoir, à l'éventualité des amitiés qui sombrent ou qui se transforment en de violentes inimitiés. Ils ont leurs opinions, ils les expriment, ils les défendent; pour les défendre ils en contredisent, attaquent, critiquent et combattent d'autres, qui peuvent être celles de certains amis du moment. Et c'est fait. La rupture se produit. La colère éclate. Les reproches affluent aigre-doux, amers, blessants, tumultueux, de la part de ces amis vexés d'être ainsi contrariés. Comme il y a presqu'autant d'opinions que de têtes s'il faut croire le proverbe latin, le journaliste indépendant et maitre de sa pensée, qui connaît un peu à fond son métier, ne sait que trop bien l'état de perpétuel conflit dans lequel il est forcé de vivre avec ceux de ses lecteurs qui ne goûtent pas ses opinions. Et c'est ainsi qu'en face de la multitude d'esprits très différents qui l'écoutent, le journaliste jouit de l'âpre volupté de se savoir approuvé, appuyé, encouragé par les uns, réprouvé, critiqué, combattu, voire vilipendé par les autres, selon le côté de la balançoire, qu'il s'efforce de faire pencher par le poids de son augmentation. Il sait aussi bien, d'autre part, que ses amis et ennemis d'aujourd'hui deviennent souvent très brusquement, sans même crier gare, **mutatis mutandis**, ses ennemis et amis de demain.
>
> Alors, pour qu'il soit et se sente libre, pour qu'il reste froidement maître de sa plume comme de sa pensée, le journaliste qui a horreur des jougs s'écarte comme d'instinct ou se tient à distance convenable de ceux qui peuvent lui en imposer ou le comblant ostensiblement ou non, de leur obséquieuse amitié. Il ne faut pas trop le blâmer de se tenir ainsi sur le qui-vive. Car nous savons, d'expérience, que ce présent d'amitié n'est, en bien des cas, qu'une arme traitresse et camouflée pointée sur sa poitrine, qu'un instrument de gêne ou d'oppression dont il n'est pas toujours facile de se délivrer. Rares, en effet, sont les amis vraiment magnanimes et d'esprit large qui n'exigent pas, en retour de leur appui constant ou occasionnel, l'abdication du droit de ne pas penser comme ils pensent, de ne pas écrire comme ils voudraient.

Parfois le journaliste se sent, comme tout humain, prêt à ployer sous le fardeau dont on l'accable. Il se sent humilié d'être parfois confondu avec les sbires de la plume, du parallèle odieux fait entre cet ami du pot à colle et des ciseaux, et le journaliste digne de ce nom.

Mais, s'il a de l'esprit de foi, il acceptera brimades, horions, pour la fin noble qu'il poursuit... Ses excellents compagnons d'université ou de collège le trouveront un peu naïf de s'attacher pareil boulet de gaîté de coeur, mais lui, il sait mieux.

Il sait qu'il ne peut plaire à tous, qu'il ne peut être partout, qu'il ne peut suivre toutes les soirées récréatives, les réunions d'amis, il sait aussi qu'il lui faut lire, se renseigner, se documenter, sous peine de n'écrire que des fadaises, de ne faire que des redites; il sait que tout cela est, mais que peu le comprennent; il sait encore que la richesse ne viendra jamais; qu'importe, il poursuit sa marche.

Un vieux proverbe dit que l'on "s'attache à sa misère". Oui, mais à une misère que j'appellerai noble.

Des journalistes comme les Héroux, les Pelletier, les Dorion, les Poulin, les Gautier, les Frémont, les L'Heureux ont souffert, mais que n'ont-ils pas fait pour leurs compatriotes! On les a critiqués vertement, on les a blâmés souvent, jamais ou rarement félicités, mais regardez donc ce qu'il ont édifié tous ensemble depuis deux décades. Pendant que les envieux faisaient comme . . . vous savez quel animal sur une lime, ces pauvres bougres éclairaient pendant que d'autres éteignaient; ils dirigeaient pendant que d'autres trompaient. Qu'ils portent aux yeux de leur race la marque distinctive qui désigne les vrais journalistes des autres, qu'ils reçoivent non totalement, c'est impossible, mais partiellement la reconnaissance de leurs compatriotes.

O journalisme, espoir de la race, nous t'aimons, nous te vénérons, nous admirons ta puissance, nous te restons fidèles malgré tout. Pour toi et pour les grandes idées de l'idéal que tu représentes nous nous faisons un plaisir de "servir", le cieur haut, la volonté sereine.

Nous connaissons suffisamment pour nous rendre compte que les déceptions nous guettent un peu partout, mais convaincus comme nous le sommes de la nécessité d'un journalisme sans fil à la patte, nous nous y employons de toutes nos forces.

Cette semence des idées est lente de germination, mais elle lèvera, soyons-en certains, elle rendra cent pour un.

Ceux qui ont du coeur au ventre, des idées claires et justes dans l'esprit, qui sont dénués de préjugés, admettront sans hésitation que le journalisme catholique indépendant canadien-français doit exister, ou nous ne sommes pas sérieux en parlant avec emphase de survivance nationale.

Et ce journalisme ingrat, souvent pénible parce que méconnu, trouvera des adeptes sincères, francs, loyaux, qui lui consacreront tout leur talent et toute leur énergie.

"C'est un sale métier", si on le fait salement, c'est une grande, noble, belle profession, si on a le courage de la remplir avec désintéressement.

Souhaitons que notre "Survivance" ne manque jamais de tels coeurs pour la servir.

CACTUS.

Un fonds de revenu aux chefs libéraux

Le parti libéral, d'après les informations de milieux autorisés, a procédé paisiblement à fournir des rentes à l'hon. Wm L. Mackenzie-King et à l'hon. Ernest Lapointe. La politique toute seule n'enrichit pas les hommes qui s'y consacrent tout entier et c'est le cas pour MM. Mackenzie-King et Lapointe. Ils seront désormais à l'abri des soucis financiers. Cette décision est fort bien vue de tout le monde, car on reconnait ces deux hommes politiques comme ayant donné tout leur dévouement au pays.

On attribue à l'hon. P. C. Larkin, haut commissaire à Londres, le mérite d'avoir mis en branle l'idée d'un douaire au premier ministre. Quant à l'hon. Ernest Lapointe, on a agité depuis quelque temps déjà le projet de lui constituer un capital de $100,000., dont lui-même ou, dans le cas de son décès, madame Lapointe, retirera les intérêts.

QUAND MAMAN VOTERA



AUX MEMBRES DE L'A.C.F.A.

A la dernière réunion de l'Exécutif le trésorier-général, M. H. E. Patenaude, a reçu la somme de $216 de divers cercles de la province.

Signalons de nouveau les cercles St-Joachim $100, Morinville $75, Picardville $35, et Brosseau $6.

Nos sincères remerciements à tous.

A la dernière réunion, il a été décidé de faire parvenir une lettre à tous nos cercles pour leur demander de faire une organisation quelconque pour l'oeuvre du Monument Lacombe.

Un comité est à préparer un travail sur les constitutions. Le tout sera soumis au prochain congrès et à cette date, si les fonds nécessaires sont en caisse, l'Association fera imprimer des statuts refondus.

Nos cercles en grand nombre ont fait parvenir au secrétariat la résolution demandée réclamant la nomination d'un ministre de langue française dans le cabinet Brownlee comme la chose existait dans le passé.

Avis aux cercles qui ne nous ont pas fait parvenir la dite résolution.

Que les cercles qui n'ont pas fait encore leurs élections le fassent aussitôt que possible.

Si vous voulez que l'Association soit vivante et active vous devez prendre votre part du travail et de l'organisation. Une minorité comme la nôtre doit pouvoir compter sur chacune de ses unités.

N'oublions pas la soirée de Beaumont le 21 avril. Les membres de tous les cercles autour de la ville et même ceux de la ville sont cordialement invités. Allons encourager ce groupe qui organise cette soirée au profit de l'A.C.F.A. M. E. Clément promet une soirée agréable.

Le cercle Saint-Edmond, de Calder, a organisé une soirée de cartes, dimanche soir dernier, au profit de l'Association.

Le secrétaire-général est allé donner quelques mots d'explication sur la raison d'être du journal et la nécessité de l'A.C.F.A.

Le congrès s'en vient rapidement. Songeons à le préparer dès maintenant. Que fera votre paroisse? Si vous désirez que le secrétaire-général, ou un officier se rende chez vous, veuillez nous le faire savoir par écrit en adressant au Secrétariat.

Nous recommandons aussi à nos cercles de passer une résolution réclamant la monnaie biilngue et de la faire parvenir à l'hon. Jas. A. Robb,

Imitons le cercle de Saint-Paul.

Le secrétaire général,
9664 Ave. Jasper.

Une Canadienne-française est victorieuse

Winnipeg, Man.—Mlle Madeleine Brunet, âgée de 17 ans, de Norwood, Manitoba, représentant une école de langue française, a été proclamée victorieuse dans un concours d'éloquence. Elle avait à faire face à dix adversaires des écoles anglaises de la province, au concours éliminatoire.

C'est la deuxième fois que le couvent de Saint-Adolphe, Manitoba, donne le candidat victorieux à ce concours. On se rappelle sans doute que la dernière fois, c'est Mlle Simonne Landry qui arriva en tête des concurrents du Manitoba et obtint le deuxième prix à Toronto, lors du concours final.

Mlle Brunet sera la représentante du Manitoba au concours final. Souhaitons succès à notre jeune compatriote.

Soulignons en terminant l'excellence du travail accompli par les écoles franco-manitobaines.

Nos amis de Calgary

Au moment d'aller sous presse nous apprenons que nos amis de Calgary auront un banquet le 24 avril courant. Ils se préparent pour faire un succès. L'organisation de ce banquet a transmis une invitation au docteur J.-L. Petitclerc, président général de l'"Association .. Canadienne-française de l'Alberta". Si d'autres personnes désirent y prendre part, elles sont les bienvenues, nous disent les organisateurs.

Allons encourager les Canadiens-français de Calgary qui font un travail digne de tous les éloges.

Nous reparlerons de ce banquet dès que nous aurons plus de détails sur l'organisation.

Notre adresse

Nous prions les confrères de ne plus nous envoyer leur journal à 9742 110e rue, Edmonton, mais à notre adresse nouvelle et définitive qui est 9664 Ave. Jasper, Edmonton. On est prié de tenir compte de notre demande et de faciliter ainsi le travail des employés des postes en ne les obligeant plus à faire le changement eux-mêmes.

Toute correspondance concernant le journal doit également être adressée à nos bureaux.

A Castor

Nous publions plus bas le résultat des élections de ce petit groupe de patriotes. Nous savons comme il est difficile de maintenir la vie française dans dee centres éloignés comme celui de Castor où nos compatriotes sont à des distances énormes les uns des autres.

Courage donc, et félicitations dans le beau travail que l'on fait et que nous apprécions hautement.

Les officiers du Cercle Castor

Président:
M. Francis Jaboeuf,
Vice-président:
Mlle Thérèse Rémillard,
Secrétaire:
M. Pierre Plantier.

Commissaires d'écoles
MM. Louis Bierinck,
Ben Dorval.

A Saint-Vincent

Les officiers du Cercle Saint-Vincent pour l'année courante sont comme suit:

Président:
M. Ernest Chartrand,
Vice-président:
M. Joseph Viel,
Secrétaire:
M. Alexandre Mahé.

Le secrétaire nous annonce que prochainement ce groupe organisera une soirée au profit de l'Association.

CHOSES A LIRE

AU COIN DU FEU

Chronique féminine

L'Ame des livres

Les revues littéraires canadiennes ne sont pas bien nombreuses et la disparition de l'une d'elles nous appauvrirait encore, si on ne l'avait remplacée, dans la mesure du possible, par une autre.

C'est en 1917, je crois bien, que l'on fonda l'Action Française de Montréal, avec quelques hommes de lettres et d'action. La revue mensuelle qui prit dès lors naissance s'imposa par son ton sérieux. Elle eut des abonnés par tout le Canada, dans toutes les classes de la société; si elle touchait par certains articles des sujets bien abstraits pour la plupart d'entre nous, elle pouvait intéresser tout le monde par la tournure pratique de ses conclusions, de ses mots d'ordre. Elle a contribué pour beaucoup à intensifier parmi les nôtres le sentiment national, en faisant connaître des raisons insoupçonnées d'être fiers de notre origine.

Cette revue était évidemment catholique et indépendante. C'est probablement cette dernière caractéristique qui fit naître autour d'elle tant d'intrigues qu'à la fin on décida de la supprimer. Le fait n'est pas neuf: on peut voir, ailleurs, qu'un journal indépendant effraie toujours et très singulièrement quelques matamores, qui crient très haut pour faire croire qu'ils sont nombreux, alors que leurs rangs s'éclaircissent rapidement à mesure que la lumière y pénètre.

Donc, après plus de douze années d'une publication utile, très utile, l'Action Française, qui était devenue l'Action Canadienne-française, vient de s'éteindre. Cependant, il subsiste quelque chose de l'oeuvre; une oeuvre vraiment digne de ce nom ne peut pas s'anéantir tout entière. Dans les esprits qu'elle a pétris, dans les âmes qu'elle a éclairées, les connaissances et les sentiments qu'elle a fait naître germent et produisent.

La revue s'appuyait sur une librairie dite Librairie d'Action Canadienne-française, dont nos lecteurs connaissent déjà bien le nom. Cette institution est l'une de celles qui ont le plus fait pour nos auteurs canadiens et pour le public lecteur. Elle a édité nombre de nos meilleurs volumes.

Ici apparaît l'utilité de l'organe nouveau, qui continuera, dans la mesure du possible, le travail accompli. L'Ame des Livres, publiée mensuellement et **adressée gratuitement sur demande** (1) portera par tout le pays le répertoire de tout ce qui est publié à la Librairie d'Action Canadienne-française, avec des critiques autorisées sur chaque ouvrage. Souvent, nous ne demanderions pas mieux que de lire des choses de chez nous, mais nous ne connaissons pas beaucoup ce qui s'y écrit et nous achetons un peu au hasard les quelques volumes qui sont le plat raffiiné de notre nourriture intellectuelle. Il nous est permis, à nous autres femmes, d'être un peu plus curieuses et voici une occasion de l'être utilement. Pourquoi n'y aurait-il pas, parmi nos lectrices, plusieurs centaines de demandes pour cette revue mensuelle, puisqu'elle sera envoyée gratuitement. Nous y pourrions trouver des indications qui nous aideraient à choisir des cadeaux agréables, pour soi-même ou pour la maisonnée. Les jeunes chez qui on constate du goût pour la lecture pourraient ainsi satisfaire cette bonne inclination sans danger et nous y gagnerions à savoir qu'il se produit en Canada une littérature qui n'est pas tout à fait à dédaigner.

GERMAINE.

(1) On adresse ces demandes à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal.

PRIERE DES EPOUX

Nous avons joint, ce soir, nos mains affectueuses
Devant la mer qui chante et gronde tour à tour
L'espérance et la foi priaient dans notre amour
Et nos âmes vers Dieu montaient silencieuses.

L'eau calme sous nos pieds, en nappes onctueuses,
Etale ses colliers d'argent sur des velours,
Et le ruissellement qui murmure toujours
Hante l'immensité de voix mystérieuses . . .

Ton regard s'est perdu devers les archipels
Dans l'océan d'azur aux ondes infinies,
Et j'ai rêvé ton rêve aux mêmes harmonies . . .

Pour que, malgré l'espace et les bornes mortelles,
Nos âmes, dans la foi, vous restent mieux unies,
Seigneur, gardez notre âme ouverte à vos appels . . .

(Extrait de "Dans la brise du Terroir)

Alphonse DESILETS.

Mgr Prud'homme au Vatican

L'évêque de Prince-Albert, Sask., au cours d'une audience papale, a reçu la bénédiction apostolique pour le clergé et les fidèles de son diocèse. Sa Sainteté Pie XI s'est montrée intéressée aux progrès de l'Eglise de Prince-Albert.

Un avis

Nous avons procédé ces dernières semaines à la correction de nos listes d'abonnés. Si par hasard quelques-uns de nos lecteurs ne recevaient pas le journal régulièrement ils sont priés de nous avertir. Nous verrons à leur donner justice.

Propos féminins

Les qualités morales

Mais je m'aperçois qu'en dissertant d'économie, je n'économise guère le temps. Aussi bien, avons-nous regardé suffisamment le premier bouquet de notre corbeille de noce; passons au second: les qualités morales de l'épouse. Certains psychologues, vieux garçons sans doute, soit antipathie, soit vengeance, donnent à la femme sous le rapport moral, une infériorité marquée sur l'homme. Pour eux, les femmes constituent le beau sexe au physique et l'autre au moral. Mais c'est injuste. L'homme n'est pas plus parfait que la femme; celle-ci est plus impressionnable, mais elle est aussi perfectible que lui. La preuve, la voici: la vraie force morale portée jusqu'à l'héroïsme, c'est la sainteté, le martyre; or, il serait intéressant de savoir si, parmi les saints et les martyrs, il n'y a pas autant de femmes que l'hommes. L'un et l'autre ont reçu la force du Très-Haut. Le Seigneur a dit à Adam: "Tu travailleras"; et à Eve: "Tu souffriras".. Et c'est un fait que si l'homme a plus de force pour le travail et l'attaque, la femme en a plus pour la souffrance et l'endurance; elle est non seulement l'aide de l'homme, mais souvent sa consolation et son soutien.

Que personne ne vienne donc dire: je ne veux pas, c'est impossible, je n'en ai pas la force, quand il sera question de faire un sacrifice. Un sacrifice, direz-vous! Oui des sacrifices, la vie de ménage ne se compose quère que de cela; sacrifices volontaires ou forcés, fructueux ou inutiles, à votre choix. C'est pourquoi on se marie devant l'autel, et l'autel c'est le lieu du sacrifice. Je ne m'attendrai pas à vous énumérer les sacrifices que vous impose le mariage, parce que vous ne me croyez pas, parce que vous ne pouvez pas me croire. Comment! vivre avec la personne de son choix, la personne qu'on aime le plus, ce serait un sacrifice . . . Vive le sacrifice alors, et je crois que plus d'une en ce moment donnerait gros pour pouvoir se sacrifier avant la fin de l'année. Est-ce cela ? Oui, eh bien! entendons-nous. Je ne vous parlerai que d'un seul sacrifice: celui de vos nerfs pour acquérir l'égalité de caractère et d'humeur, la plus importante des qualités morales, la plus difficile à acquérir, mais aussi la plus précieuse, elle vaut ce qu'elle coûte. Bien entendu, je veux parler de la bonne humeur seulement. La femme de Socrate était toujours d'humeur égale, mais toujours de mauvaise humeur. Ce n'est pas celle-là qu'il faut. Soyez de bonne humeur et votre mari le sera malgré lui; soyez de mauvaise humeur et votre mari s'en ressentira.

RIONS UN PEU

M. Jones épousa une veuve qui avait une grande jeune fille. Le père de M. Jones s'éprit de la belle-fille de son fils et l'épousa, devenant ainsi le gendre de M. Jones. La belle-fille de celui-ci, ayant épousé le père de M. Jones, devint la mère de ce dernier.

La femme de M. Jones donna le jour à un fils qui fut à la fois le beau-frère du père de M. Jones et l'oncle de ce dernier (étant le frère de sa belle-mère).

A son tour, la femme du père de M. Jones donna le jour à un fils qui fut à la fois le frère de M. Jones et son petit-fils (étant le fils de sa fille).

Ainsi la femme de M. Jones devint sa grand'mère, étant la mère de sa mère. M. Jones fut à la fois le mari et le petit-fils de sa femme. Et, comme le mari de la grand'mère de quelqu'un est le grand'père de ce quelqu'un, M. Jones est son propre grand-père . . .

Un "Hammerless" est un fusil sans chien.

—Si je n'ai pas le merle, j'ai au moins la "merlesse", disait un chasseur résigné, revenant bredouille de la chasse.

—Ce même chasseur, dans une meublerie, demande un jour une chaise berçante.

Aimeriez-vous un "rocking-chair"? interroge le meublier.

—J'aimerais bien un "rocking", mais pas "cher", répond l'autre.

Ce qu'il faut lire

Le manoir hanté

par Regis ROY
Dessins de Paul Lemieux

Ce roman inaugure une collection de "Cahiers Populaires", entreprise par les "Editions du Mercure", auxquelles on doit déjà, depuis deux ans seulement qu'elles sont fondées, les plus beaux livres canadiens, aussi bien anglais que français.

Chacun des romans de cette collection sera imprimé sur papier choisi, dans un format commode, et illustré de nombreux dessins, bois gravés et eaux fortes des meilleurs artistes du Québec. Chacun constituera ainsi un véritable livre de luxe pour le prix d'un livre ordinaire: soixante sous.

"Le Manoir Hanté", le premier de la série, est sans conteste le roman d'aventures le plus intéressant de l'année. Un roman d'aventures, mais absolument vraisemblable et basé sur la documentation la plus exacte. Une intrigue très habilement menée, mystérieuse à souhait et qui se déroule dans la région de Montréal et du Québec de 1850. A travers d'émouvantes péripéties, le romancier conduit ses personnages vers les aventures les plus captivantes d'intérêt et son intrigue vers un dénouement heureux. Ecrit dans un style alerte et coloré, "Le Manoir Hanté", se recommande par sa bonne tenue littéraire.

"Le Manoir Hanté" est illustré de dix dessins pleine page de Paul Lemieux, un jeune artiste de Montréal auquel nous devons l'illustration de "La Pension Leblanc", de Robert Choquette. Ces dessins, dans une note décorative très moderne, commentent parfaitement le texte de l'auteur. M. Régis Roy compte parmi nos écrivains les mieux connus et les plus estimés. Son oeuvre déjà considérable comprend, entre autres: "L'Epluchette", recueil de monologues comiques; "Le Chevalier de Tonty", nouvelle; "Le Régiment de Carignan"; les "Intendants de la Nouvelle-France"; "l'Armorial du Canada français".

Communiqué.

N.D.L.R.—Nous avons lu cette nouvelle et nous confirmons ce que le communiqué indique à nos lecteurs.

Ceux qui aiment les récits vivants avec des personnages agissant rapidement, et dans un cadre, je dirai, cinématographique en ce sens que l'action ne languit pas, ceux-là seraient sages de se procurer cette brochure qui se lit facilement.

L'auteur écrit bien, dans une langue agréable et peu prétentieuse, mais tout de même assez riche pour être très précise.

Nous recommandons ce livre surtout aux gens de la campagne, à ceux qui n'aiment pas les livres trop sérieux, les histoires trop longues, les détails inutiles.

On pourra se le procurer à la Librairie J. W. Pigeon, Edmonton, Alta., pour 60 cents.

La famille selon le coeur de Dieu

Oh! qu'elle est belle la famille selon le coeur de Dieu! . . . Le père sait et sent qu'il se doit tout entier et à toute heure aux siens; la mère sait et sent que son premier devoir est de faire aimer l'intérieur de sa maison; les enfants savent et sentent que rien n'est plus précieux que la conversation d'un père, rien de plus parfaitement doux que le coeur d'une mère. On prend ensemble de modestes récréations, qui remplissent l'âme d'une satisfaction complète, sans l'enivrer ou la fatiguer jamais, et on évite les émotions et les jouissances dangereuses qui dépassent les vrais besoins et en font naître de factices.

Pour de telles familfles, la vie a tout l'éclat d'un beau jour. C'est la fraîcheur du matin dans l'enfant qui s'éveille à la vertu. C'est la force et la splendeur du midi dans les heures de la jeunesse et de l'âge mûr. C'est le repos lumineux du soir dans le vieillard qui se voit entouré comme d'une couronne par ses fils et qui sourit à leur avenir de ses derniers regards et de ses derniers baisers.

Mgr Gibier.

A TOUT AGE

—Et ton ami Fernand, qu'en fais-tu?

—Nous sommes brouillés: il m'a appelé un vieil imbécile.

—Il a eu tort, car enfin, tu es encore dans la force de l'âge.

Le congrès de Carthage en 1930

Pèlerinage canadien sous le patronage de S. G. Mgr A. O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, P.Q.

Bien que la tenue du vingt-neuvième congrès eucharistique, qui aura lieu à Carthage, Tunisie, en 1930, soit encore assez éloignée, il s'organise déjà un grand mouvement, dans les Cantons de l'Est de la province de Québec, sous l'égide de Sa Grandeur Mgr A. O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, pour recruter un groupe de pèlerins canadiens, à l'occasion de cette grande manifestation religieuse.

L'Eglise catholique, en choisissant Carthage comme point de ralliement des fidèles de toutes les parties du monde pour assister à cet événement religieux, d'une grandeur si émouvante, a tenu spécialement à honorer la mémoire des vaillants missionnaires qui évangélisèrent le sol africain. Ce sera la première fois qu'une telle réunion aura été tenue en Afrique.

Sa Grandeur Mgr Gagnon a fait part de ses plans d'organisation dans une récente entrevue donnée au palais épiscopal de Sherbrooke. M. l'abbé Nil Saint-Laurent sera l'organisateur général du voyage, tandis que M. J. A. Métivier, agent des Voyageurs du Pacifique Canadien à Sherbrooke, en sera le correspondant officiel et le trésorier; M. le chanoine H. A. Simard et M. l'abbé Emile Gervais agiront conjointement comme aviseurs du groupe.

"Nos voyageurs partiront dès le commencement d'avril sur un des paquebots du Pacifique Canadien, a dit Mgr Gagnon, afin de pouvoir visiter les divers sanctuaires de France et passer quelques jours à Carthage, pour revenir ensuite à Rome, où Sa Sainteté Pie XI leur accordera une audience. Les pèlerins auront ensuite le loisir de prolonger leur séjour en Europe, leur billet de retour étant valable pour un an à partir de la date de son émission."

Sa Grandeur ajouta que quiconque voudrait se joindre au groupe serait le bienvenu, catholique ou non. Pour seconder les efforts du comité d'organisation du voyage, Mgr Gagnon transmettra une pressante lettre d'invitation à tous les curés de son diocèse et il est fort probable qu'il en résultera la formation d'un groupe fort imposant.

Le comité en charge aura pour mission de fixer la date et autres détails se rapportant au voyage. Le départ se fera sur un paquebot du Pacifique Canadien dans la première semaine d'avril à Saint-Jean, N.B. De là, le groupe débarquera à Cherbourg, pour se diriger sur Paris, où il commencera sa randonnée de France en autocars.

Ce qu'il faut dire aux petits

Puisque la foi est une croyance fondée sur le témoignage, il faut que ce témoignage parvienne à vos enfants. Dieu a parlé, mais comment vos enfants le sauront-ils si personne ne le leur dit? A vous d'abord, pères et mères de famille, incombe ce premier soin. Tout petits encore, sur les genoux de leur mère, les enfants doivent apprendre de sa bouche qu'il y a un bon Dieu, que ce bon Dieu les voit et les récompensera s'ils font bien, mais les punira s'ils font mal; que ce bon Dieu les aime et qu'ils doivent l'aimer aussi, parce qu'il est bon. Ne dites pas que les petits enfants ne comprennent pas. N'oubliez pas qu'ils sont baptisés, et qu'avec le baptême Dieu a mis dans leur âme la foi, c'est-à-dire une disposition à croire et à comprendre les vérités de la religion dans la limite où les hommes peuvent les comprendre.

M. Prud'homme envoie son fils chez un ami influent.

—Il te recevra très bien . . . tu lui diras que je suis ton père et, au besoin tu lui diras que tu es mon fils.

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes."
(Garneau)

10 (Suite)

Elle se leva, ouvrit une armoire, y prit un morceau de soie blanche et le remit à Jean, avec ses ciseaux.

Il étendit la soie sur la table, et pendant qu'il la taillait, le souvenir de son rêve lui revint. Il aurait aimé le raconter à Thérèse, lui dire qu'il avait vu le drapeau français s'élever, s'étendre au-dessus de la terre canadienne.

Le drapeau fut vite fait, et une menue branche servit de hampe.

—Fixez-le maintenant, dit Thérèse.

Il le fixa, et, présentant la couronne à Mademoiselle d'Autrée, dit de sa voix pénétrante:

—Je voudrais pouvoir y mettre les paroles de Monsieur de Montcalm quand le docteur Arnoux lui avoua que ses blessures étaient mortelles . . . qu'il ne passerait pas la nuit: "Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

—Pauvre général, fit Thérèse émue.

Monsieur de Tilly appuya son front entre ses mains et resta silencieux.

—Vous ne songez pas à venir au service? demanda Thérèse.

—Mais si, Mademoiselle, répondit-il, relevant la tête.

—Vous êtes encore trop faible pour affronter ces émotions. Cela vous ferait du mal. Si je vous priais de ne pas y aller, me refuseriez-vous? demanda-t-elle, d'une voix émue.

—Vous refuser serait au-dessus de mes forces, murmura-t-il. Me le demandez-vous?

—Je vous le demande, fit-elle, souriante.

—Alors, je n'irai pas au service.

—Merci, dit-elle, bien bas.

Il la couvrit d'un long regard heureux. Il avait foi dans l'avenir, dans le bonheur . . . une foi si forte, si fraîche que rien ne lui semblait pouvoir jamais la faner; une joie divine qui l'emportait au-dessus de lui-même et des sinistres réalités.

VIII

Le chevalier de Lévis voulait voir Québec une fois encore, et la flûte "La Marie", qui le transportait en France, dans la nuit du 16 septembre, jeta l'ancre au quai du roi.

Réveillé par le grincement des chaînes, Lévis s'enveloppa de son manteau, et monta lestement sur le pont. Il lui tardait d'apercevoir Québec, dont la beauté lui avait pris le coeur, qu'il aurait voulu brûler plutôt que de le livrer aux Anglais.

La nuit sombre ne laissait rien distinguer, mais l'air pur, léger, se respirait avec délices, et, au lieu de regagner l'étroite cabine où l'on étouffait, Lévis s'étendit sur un amas de cordages que son pied avait heurté.

Les vagues clapotaient autour du vaisseau; d'épais nuages voilaient souvent les pâles étoiles, clairsemées, et Lévis sentit une âpre tristesse qui l'enveloppait, le pénétrait, lui glaçait l'âme.

Il ferma les yeux; il aurait voulu dormir encore, mais les souvenirs de la lutte qui venait de finir étaient sortis de l'ombre et, avec le relief de la vie, défilaient devant lui.

Comme ces pauvres colons avaient été héroïques! comme tout ce peuple enfant avait été grand!

—Et ce noble peuple . . . ce beau pays que l'Angleterre convoitait depuis si longtemps, la France l'abandonne! s'écriait-il en lui-même.

Son coeur s'attendrissait Dans l'étendue sans bornes, la Nouvelle France lui apparaissait touchante comme une belle vierge qui vient de mourir.

C'était un pays plus grand que l'Europe, qu'il avait voulu conserver à la France. Maintenant, c'en était fait! . . .

Il songeait à ce que les Canadiens avaient souffert . . . à tout ce qu'ils avaient eu à supporter.

Il se rappelait les cruels abus du pouvoir, les criminelles concussions, les triomphants scandales officiels, toutes ces fêtes brillantes qui insultaient à la détresse universelle. Et la honte le poignait, la rougeur lui montait au front, à la pensée qu'il avait pris part à ces fêtes odieuses, emporté par sa passion. Il revoyait la belle Marguerite si brillante, si charmante dans sa parure de bal . . . Comme elle l'avait séduit, entraîné, lui, le fier, le brave, doué de ce magnétisme qui donne l'ardeur, l'élan aux soldats. Comme il avait été faible devant elle.

Un dégoût, une rancoeur, lui venait . . . Mais, pourrait-il jamais rompre cet engagement funeste?

—Ah! murmurait-il, si j'avais de la vigueur chrétienne! . . .

Dans l'après-midi, Monsieur de Lévis, accompagné du colonel d'Autrée et du major de Muy, arrivait à l'Hôpital-Général voir les blessés qui s'y trouvaient encore. Ils furent vite rassemblés; ils n'avaient pas espéré cette preuve d'intérêt, et, émus, reconnaissants, ils entourèrent le général qui avait encore tant de prestige:

—Mes amis, dit-il, je m'en vais, l'âme en deuil. Qu'il m'est dur de vous abandonner à l'Angleterre. C'est plus qu'un royaume que la France a perdu. Mais, grâce à vous, la dernière bataille a été une victoire, une merveilleuse victoire. Comme le dit Monsieur de Vaudreuil, nous avons fait plus que l'homme ne peut faire. Je ne pouvais passer sans vous voir, sans vous dire adieu. Vous avez fait la guerre avec peu d'espoir, avec, peut-être, bien de l'amertume au coeur. Mes braves, pardonnez à la France; quoi qu'il arrive, aimez-la toujours: elle est votre mère.

Il voulut donner la main à chacun, et, retenant le capitaine de Tilly:

—J'aurais bien voulu reconnaître vos services; venez avec nous; avant de m'embarquer, je veux revoir le champ de bataille de Sainte-Foy.

Un beau soleil l'éclairait; l'herbe épaisse et haute, par places, ondulait au vent. Ça et là, des boulets, des débris d'armes, de vêtements affleuraient le sol, et sur la butte, autour des ruines du moulin "Dumont", où la lutte avait été terrible, les marguerites, les liserons, les boutons d'or étaient en fleurs.

Le général sentit tout son être vibrer. D'invisibles présences lui semblaient l'environner. Immobile, muet, il revivait les heures immortelles du 28 avril. Il revoyait les régiments en loques, les miliciens étrangement accoutrés, avec leurs fusils de chasse et leurs couteaux . . . toute cette héroïque armée de miséreux qui avaient su vaincre la triomphante armée anglaise, si brillante, si parfaitement équipée.

—Ah! Messieurs, dit-il, rompant un silence que ses compagnons avaient respecté, que c'était beau de voir les jeunes s'élancer!

Et, appuyant sa main nerveuse sur l'épaule de Jean:

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec.
Prix: 0.75

SERMON DU REV. PERE TAVERNIER, O.M.I., AU CONGRES DE L'A.C.F.C.

On nous demande de publier le texte du sermon éloquent prononcé par le R. P. Tavernier, O.M.I., ancien curé de Saint-Joachim. Nous le faisons avec plaisir. C'est une pièce d'éloquence rare.

"Si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain qu'il veille, celui qui la garde." (Ps. 196.)

Monseigneur le Vicaire Général,

Monseigneur et Messieurs du clergé,

Mes frères,

L'objet souverainement important qui nous réunit et la distinction véritablement exceptionnelle de cet auditoire me défendaient, à moi, inconnu de vous et sans le moindre mérite, l'audace de monter en chaire. C'est l'autorité qui m'y a contraint pas un ordre formel, sans doute; mais l'invitation venait de trop haut pour ne pas faire loi. Et puis, elle était d'autant plus pressante et irrésistible, qu'elle respirait suavement la courtoisie et la charité chrétienne et sacerdotale. Je n'ai que cette excuse, mais elle suffit.

Salutations

Maintenant, permettez que tout de suite j'exprime à haute voix les sentiments qui vibrent dans tous nos coeurs. "Ecce quam bonum et quam jucundum . . ." Oh! qu'il fait bon et qu'il est doux, pour des frères, dans le sang et dans la foi, habituellement disséminés aux quatre coins de cette immense province, de se retrouver ensemble, se dire leur joie et leurs tristesses, s'encourager, s'éclairer mutuellement, discuter les problèmes communs, et, par des résolutions sages et prudentes, mieux enrégimenter et revigorer leurs forces.

Il y aura, malheureusement, une ombre au tableau. Nous n'entendrons pas, durant ces assises, la parole chaude, entrainante et si paternelle de notre premier pasteur. Mais, si le devoir nous le tient momentanément éloigné, il apprendra de quel esprit de soumission à son autorité et de vénération pour sa personne, sont animés les membres de cette convention.

Une autre déception, non moins amère, est l'absence de Sa Grandeur de Régina. L'attrait de sa personne eût été pour tous une joie, sa bonté, un réconfort; ses vastes connaissances une lumière; son jugement si sûr, un guide. En lui portant nos hommages et nos voeux d'entière guérison, messieurs les délégués de la capitale voudront bien lui dire notre admiration et notre attachement inviolable.

Toutefois, mes frères, l'Eglise n'abandonne jamais ses enfants. De même que Notre Seigneur donna à Pierre des collègues dans l'apostolat, ainsi, tout évêque est assisté d'un personnage avec lequel il ne fait qu'une seule personne morale. Dans ce diocèse, en particulier, pour bien nous faire saisir la sublimité des fonctions et le haut rang de Monseigneur le vicaire général, le Saint-Siège l'a investi de la dignité la plus voisine de l'épiscopat. Tous, nous nous en sommes réjouis et nous sommes écriés: honneur à qui honneur est dû. Durant cette convention, en l'absence de Nos Seigneurs les évêques, Monseigneur le Vicaire général sera notre guide, il sera notre père. Dès aujourd'hui, nous lui affirmons la soumission de notre pensée et l'obéissance de notre zèle; parce que, auprès de nous, il représente la Sainte Eglise.

Argument

La Sainte Eglise! Oh! combien, ces jours-ci, nous aurons besoin de ses lumières, de ses directives, de sa force divine! En effet, en acceptant de vos divers cercles vos lettres de créances, auprès de cette convention, vous assumiez une noble, mais redoutable mission. Car les buts de votre société, dont vous êtes le parlement, touchent à ce que nous avons de plus sacré: l'intérêt particulier de notre race, les droits de la conscience et, tout spécialement, l'âme immortelle de nos enfants: l'intérêt de tous, l'intérêt véritable de toutes les classes et de tous les groupements, dont la collectivité forme notre patrie.

Il est inadmissible, à la lumière de l'histoire que, l'on jette sur nos dirigeants et sur nos sociétés un oeil de suspicion. Religieuses ou séculières, nos associations nettement canadiennes-françaises ont toujours travaillé, de concert avec nos chefs catholiques, à la pacification, au progrès et au bonheur de la colonie. Il est vrai que certains nous font un grief de cette collaboration, entre prêtres et laïques; mais c'est bien à tort, parce que là, précisément, se trouve le secret de notre toujours scrupuleuse observance de ce précepte fondamental: le respect des lois, la soumission au pouvoir légitime, et, entre concitoyens, la paix et le bon vouloir mutuel.

Monseigneur Briand, premier évêque du Canada sous la domination britannique, après avoir enfin, malgré d'injustes entraves, pris possession de son siège, constatant que de fait tout lien avec la France était rompu, ne cesse de répéter que l'on doit se soumettre à l'autorité établie, qu'il faut rendre à César ce qui est à César . . . Sa maxime était qu'il ne peut être un vrai Canadien, celui qui ne reconnait pas son souverain légitime. De fait, ce ne fut pas des Canadiens que vint alors l'insurrection, mais des colons de la Nouvelle-Angleterre, qui reprochèrent amèrement aux nôtres d'être restés fidèles.

Plus tard, nous voyons Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, prendre la même attitude et tenir le même langage que son devancier de Québec. Entre autres pièces, il nous reste de lui un mandement célèbre, dans lequel, s'appuyant sur la Sainte Ecriture, les Pères de l'Eglise, les actes et les écrits du Saint-Siège, et citant assez au long une encyclique de Grégoire XVI, il rappelle à ses diocésains que "les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler, par des trames de révoltes et de sédition, la fidélité aux Princes, que les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant bien servir les Empereurs païens et travailler au salut de l'Empire."

Mes frères,, *ramenons maintenant*, notre pensée plus à notre époque et dans nos régions du Canada central. Lorsque les regards du monde furent attirés sur les riches territoires manitobains, qui aiguisaient la convoitise du pouvoir, de la finance et de l'agriculture, il en résultera naturellement un conflit entre les indigènes et les envahisseurs. Or, la sévère critique a beau sonder, en cette circonstance, l'attitude et la conduite de nos pauvres missionnaires, prêtres et évêques; affranchie de préjugés, elle avoue *ne rien trouver qui donne prise* à l'inculpation de déloyauté au gouvernement d'Ottawa ou de Westminster. Et ce n'est pas des représentants de la reine que peut venir un blâme aux pionniers de la croix. Ce fut la robe noire,—tels le Père Lestang et l'abbé Ritchot,—qui prêcha aux Métis la modération et la conciliation. Ce fut Mgr Taché qui dissuada les insurgés de toute collusion avec les Feniens d'outre-frontière.

Et lorsque, quelques années plus tard, l'immigration blanche, poussant toujours plus vers l'Ouest, vint encore angoisser les Indiens et Métis réfugiés sur les rives de notre fleuve Saskatchewan pour fuir l'invasion; à nouveau, ce furent les missionnaires qui, au péril de leurs oeuvres et de leur vie, supplièrent ce peuple alarmé de ne pas prendre les armes. Malheur en valut, car, en punition de ce conseil, l'insurrection incendia les églises, emprisonna les Pères: deux furent massacrés.

Mes frères, pardonnez-moi ce que vous considérez peut-être comme trop long dans la citation de ces trois faits. C'est que, placés à des époques importantes de notre histoire, ils me semblent la synthèse de l'enseignement de l'Eglise, en ce qui concerne le pouvoir civil. Et maintenant, je vous le demande, est-ce en parias que doivent être traités les catholiques, alors que leurs chefs font preuve d'un tel dévouement et d'une telle loyauté? Notre sainte religion n'est-elle pas plutôt un insigne bienfait pour un pays? C'est bien ce qu'avait paru comprendre l'historien protestant, lorsqu'il écrivait: "Il n'y a pas de meilleure école de respect pour l'autorité que l'Eglise catholique."

(A suivre)

QUELQUES OEUVRES CATHOLIQUES DE CHEZ NOUS

Collège Jean-de-Bréboeuf

Mgr Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, bénissait récemment le nouveau et magnifique internat que les Jésuites viennent d'ouvrir dans la métropole, au flanc du mont Royal. C'est le **vingt-quatrième** collège classique de la province de Québec. Toutes ces maisons d'enseignement secondaire sont dirigées par le clergé séculier ou régulier. Elles constituent une des grandes forces du Canada français, tant au point de vue religieux qu'au point de vue intellectuel et patriotique.

Ecole supérieure de théologie

L'Université d'Ottawa, que dirigent les Oblats de Marie-Immaculée, vient d'ajouter à ses différentes Facultés, une école supérieure de théologie. L'objet principal de cette institution est de permettre aux ecclésiastiques déjà licenciés en théologie de conquérir le grade de docteur. Le cours de deux ans portera sur les principales questions de dogme et de morale à quoi on ajoutera des cours spéciaux de droit canonique, d'histoire de l'Eglise et d'Ecriture Sainte.

Une école supérieure de philosophie sera bientôt instituée dans le but de préparer au doctorat en philosophie et, l'an prochain, se donnera un cours de droit canonique préparatoire aux grades de cette Faculté.

Sainte-Anne de Beaupré

De tous les lieux de pèlerinage du Canada, celui de Sainte-Anne de Beaupré, près de Québec, est le plus ancien et l'un des plus fréquentés.

Au cours de 1928, et principalement durant la saison des pèlerinages, plus d'un demi-million d'étrangers sont passés par Sainte-Anne de Beaupré. On en a compté 550,736, soit 64,890 de plus qu'en 1927 et 355,646 de plus qu'en 1922.

L'Union catholique des cultivateurs

Bien que de fondation récente, cette Association professionnelle est déjà prospère. Elle rêve de grouper sous son étendard tous les agriculteurs catholiques de la province de Québec. Son esprit, nettement confessionnel, s'inspire des directions de l'Eglise. Nous lisons, en effet, dans le préambule de ces constitutions ces paroles significatives: "Dans le domaine de l'agriculture, tous les agriculteurs doivent être groupés. Ils doivent s'unir en premier lieu pour étudier leurs problèmes; en second lieu pour promouvoir et défendre leurs intérêts; en troisième lieu pour agir comme conseillers de ceux qui gouvernent l'Etat et, dans notre cas particulier, la province.

Société d'études religieuses

Sous le patronage de l'archevêque d'Ottawa, une Société d'études religieuses s'est fondée dans la capitale du Canada. Elle a pour but de promouvoir, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, l'étude, la défense et la diffusion de la doctrine catholique. Son principal moyen d'action est le cercle d'études. Cinq sont déjà en pleine activité: le cercle Saint-Thomas-d'Aquin pour les hommes, le cercle Tabaret (du nom du fondateur de l'Université d'Ottawa) pour les instituteurs et les journalistes, le cercle Sainte-Thérèse pour les dames et les demoiselles d'Ottawa, le cercle Notre-Dame de Lourdes pour les dames et les demoiselles d'Eastview. Ces cercles sont dirigés par les professeurs des nombreux scolasticats établis à Ottawa: Dominicains, Oblats, Rédemptoristes, Pères de Marie, etc.

JEUNES AGRICULTEURS CELIBATAIRES POUR LE CANADA

Les chemins de fer canadiens, de concert avec les bureaux d'émigration de Londres, viennent d'établir un plan sur lequel environ 2,200 jeunes gens célibataires entreraient au Canada comme agriculteurs d'ici le milieu de mai. Ces hommes, qui ne connaissent pas l'agriculture, entreraient au service de fermiers.

Les autorités birtanniques prennent charge de tous les frais de ceux qui ne peuvent payer leur voyage et il est convenu que 75 p.c. de ces jeunes gens seront choisis parmi les sans-travail. Autant que possible, ces émigrants seront choisis parmi les employés des mines et tous doivent avoir plus de dix-neuf ans. Ceci fera, croit-on, contrepoids aux inconvénients créés à l'émigration britannique par l'abolition du passage à deux livres.

Plusieurs centaines de ces jeunes immigrants seront, parait-il, établis dans le nord de la province et viendront par conséquent à Edmonton. Le nombre exact de ces derniers n'a pas encore été fourni mais les chemins de fer le feront probablement connaitre sous peu. Comme tout doit se faire d'ici six semaines, on croit que les détails de cette organisation ne tarderont pas à être connus.

Le discours d'un grand chrétien

On célébrait dernièrement en France le centenaire d'un grand chrétien, Léon Harmel, fondateur d'oeuvres sociales admirables.

Ses ouvriers de Val-des-Bois, ne l'appelaient que le "Bon père Harmel" et tous ceux qui l'ont connu le considéraient comme un véritable saint.

Voici comment il terminait son discours, un soir de réunion électorale, aux acclamations d'une assemblée publique en quête d'un candidat: "Votez pour qui vous voudrez. Mais sachez bien que par-dessus tous ceux qui sollicitent vos suffrages, il y a un homme qui les a précédés, qui a aimé les travailleurs plus que tous. Sans lui la servitude plus ou moins déguisée a partout pesé sur les fables. Lui seul a ramené sur la terre au profit des humbles le flambeau de la liberté éteint depuis des siècles. Mieux que par ses paroles, en se faisant volontairement ouvrier lui-même, il a proclamé devant un monde stupéfait l'éminente dignité du travailleur. Cet homme s'appelait Jésus-Christ. Au lieu de le combattre, c'est à rétablir son règne dans les âmes qu'il faut s'efforcer, afin de préparer dans notre société le règne de la justice, de la fraternité et de la paix."

L'histoire locale raconte qu'enflammée par cet appel ardent, la foule, se mettant à l'unisson d'Harmel et faisant un inoubliable triomphe au divin incompris qu'il venait de lui révéler, se prit à clamer jusque dans les rues: "Vive Jésus-Christ!" Ce qui faisait dire au Bon père que ce nom-là était comme un huitième sacrement qui ne manquait jamais d'opérer des prodiges.

La production des mines

Le rapport 1928 établit que l'Alberta a produit une valeur minière de $32,367,781.

Ce chiffre représente 11.84 p.c. de la production minière pour tout le Canada. C'est le plus fort montant encore enregistré en notre province pour la production minière. Ces faits ont été soulignés par le rapport présenté par l'hon. George Hoadley, ministre de l'agriculture et de la santé. Le rapport de l'an dernier accusait déjà un progrès sensible, sous ce rapport, sur les années précédentes.

L'Alberta occupe de ce fait le quatrième rang parmi les provinces du Dominion: elle vient après Ontario, la Colombie Anglaise et Québec.

Réforme des travaux de sauvetage

Le président de la Commission de réparation des accidents du travail d'Alberta, l'hon. Alexander Ross, dans un discours prononcé lors de la convention de la Fédération américaine du Travail d'Alberta, tenue récemment à Lethbridge, annonça la réorganisation complète dans un avenir prochain des travaux de sauvetage pratiqués dans la province.

Au point de vue des facilités d'entrainement aux travaux de sauvetage, le district de Drumheller est certainement le mieux organisé de la province, déclara l'orateur, mais, par contre, il y a place pour l'amélioration dans les charbonnages de Mountain, Crow's Nest Pass et Lethbridge. M. Ross ajouta qu'une campagne préventive ("safety-first" campaign) serait lancée immédiatement dans la province ayant en vue de réduire le volume des accidents du travail, dont la forte proportion est d'ordre psychologique et résulte de négligence de la part des intéressés.

L'industrie minière est responsable de la majorité des accidents du travail notifiés à la Commission de réparation dans la proportion d'un accidenté par trente ouvriers engagés dans cette industrie par année. Puis vient l'exploitation forestière avec une indemnisation d'accidents atteignant $100,000 pour l'année écoulée. L'industrie du bâtiment occupe la troisième place dans le classement d'après le nombre d'accidents enregistrés.

L'usine d'Exshaw, Alta., de la "Canada Cement Company" vient de gagner le trophée que la "Portland Cement Association" décerne chaque année à l'usine qui n'a pas eu à enregistrer un seul accident de l'année. La presque totalité des usines de ciment du continent concourent pour la possession du trophée, et la victoire de l'usine d'Exshaw pour l'année 1928 donne à la "Canada Cement Company" une position enviable par le fait que cinq de ses usines ont gagné ce trophée dans les quatre dernières années. De 1920 à 1927 la "Canada Cement Company" a réduit de 76 p.c. le nombre des accidents et accru de 86 p.c. l'efficacité du travailleur.

Encore des immigrants pour l'Ouest



La photographie ci-dessus a été prise à Winnipeg à l'arrivée du premier train d'immigrants de la saison. Sur 369 immigrants on remarquait 205 robustes scandinaves et 22 colons anglais. Deux trains suivirent ce premier et portèrent le total des immigrants à près du millier. Près de la moitié étaient scandinaves. Tous ces immigrants furent placés par le service de la colonisation du Canadien National.

M. E.-J. Daignault part pour Rome

Le "Woonsocket Call' et le "Providence Journal" annoncent son troisième voyage à la Ville éternelle.

Woonsocket, R.I.—Le "Providence Journal" annonce que le chef du mouvement revendicateur du Rhode Island, M. Elphège-J. Daignault, s'embarquera pour l'Europe, au commencement d'avril.

Le même journal lui fait dire aussi qu'il s'en va à Paris en mission d'affaires (business mission).

Quand on lui eut demandé s'il se rendait à Rome, il aurait répondu qu'il irait probablement dans la Ville Eternelle, à l'occasion du Jubilé.

Mais si l'on en croit le "Woonsocket Call", qui n'a pu cependant obtenir une entrevue de M. Daignault et qui a plutôt basé sa nouvelle sur la foi des rumeurs qui circulent à cet effet dans le Rhode Island depuis une couple de semaines, l'ancien directeur de la "Sentinelle" s'embarquerait pour Rome d'ici quelques jours, dans l'intérêt de la cause dont il s'est fait le champion depuis six ou sept ans.

Comme l'on sait, M. Daignault et soixante signataires sur soixante-cinq ont été récemment relevés de l'excommunication qui les avait frappés pour avoir traduit l'évêque du diocèse de Providence devant les tribunaux civils. Mais la campagne de revendication, tant dans le Rhode Island que dans les autres Etats, ne se continue pas moins, bien qu'elle ait pris une tournure différente.

Le nord l'attire

Un vieux prospecteur de Fort Saskatchewan se dirige vers Nahanni au printemps.

Attiré par la perspective de trouver de l'or, M. Omer Lachapelle, de Fort Saskatchewan, se dirige vers Nahanni. Il y a trente ans, il a chassé et campé dans ce lointain pays et il y retourne cette année, accompagné de Stan Lamory avec l'outillage requis. "J'ai souvent entendu raconter, dit Lachapelle, par les Indiens qu'il existait de l'or à Nahanni."

Le vieux prospecteur dit que d'étranges histoires circulent dans les camps du nord ayant trait à l'existence de l'or, d'histoires d'enfants indiens jouant avec des pépites d'or, etc.

La rivière Nahanni est tributaire de la Liard et le pays fut prospecté l'an dernier par un groupe de mineurs transportés en aéroplane.

Décès d'un ancien consul

M. Alexandre Hilaire Duchastel de Montrouge vient de mourir à Paris. M. Duchastel avait été consul de France à New-York, puis dans diverses villes canadiennes, dont Vancouver.

M. Ernest Côté, fils de Mme Côté de la 107e rue, est de retour de l'hôpital Général où il a récemment subi une opération. Il est actuellement en convalescence chez lui.

Le général Sarrail est mort

Maurice-Emmanuel Sarrail, qui se distingua à Verdun, mais que de malheureux incidents provoqués par sa politique trop radicale forcèrent à prendre sa retraite, est décédé.—Ex-Haut Commissaire en Syrie.

Paris.—Le général Maurice-Emmanuel Sarrail, qui fut un temps le "défenseur de Verdun" et ex-Haut Commissaire français en Syrie, est décédé à l'âge de 72 ans.

Le général Sarrail, qui commanda la troisième armée française à la première bataille de la Marne et qui fut décoré de la médaille militaire pour le courage et la ténacité dont il fit preuve en défendant Verdun et les hauteurs de la Meuse, est mort juste trois jours après son chef, le maréchal Foch.

Le général était malade depuis trois semaines, souffrant d'une affection du foie qui s'aggrava le jour même où succomba le maréchal Foch.

Le général est mort paisiblement, ayant son épouse à son chevet.

Ceux qui n'ont que de l'habileté, ne tiennent en aucun lieu le premier rang. Vaunenargues.

Ce qui se passe en Alberta

Les méchants sont toujours surpris de trouver de l'habileté dans les bons. Vaunenargues.

Coin des BONNES AMIES

La soirée de Pâques! On en parlait depuis longtemps! La jeunesse en rêvait! Le carême ne pouvait finir assez vite. Et elle fut un vrai succès tant social que financier.

Sous les regards vigilants des chaperons, le docteur et Mme Boissonneault, M. et Mme A. J. McCormack, M. et Mme J. N. Gosselin (le juge Dubuc ayant dû s'absenter de la ville à la dernière heure) environ 250 personnes se reposaient mardi soir, dans la salle de l'Académie Sullivan, artistiquement décorée présentant un aspect très invitant. Gracieusement distribuées par deux jeunes filles, de jolies petites fleurs blanc et jaune, fleurant le printemps et mêlant leur parfum naturel à celui des toilettes des danseuses, ornaient le revers des messieurs. Puis des gentils petits programmes qu'une fine bordure jaune enjolivait, ajoutaient à l'ensemble harmonieux. Enfin un orchestre nous prodigua de la musique entraînante.

Son Honneur le maire et Mme Bury rehaussaient par leur présence l'éclat de cette fête. Et pour parer à toute éventualité—il y a toujours un peu de poudre dans l'air et des esprits belliqueux sur terre!—le capitaine de police faisait bonne garde! Heureusement pour lui, il put s'amuser lui aussi à son aise, car la soirée se passa dans un ordre parfait!

Mlle Roxane Rodberg, directrice du comité social, s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de grâce, aidée de Mlles Cécile Brissette, Germaine Lambert, Gabrielle Mercier, Marie-Rose Touchette.

La présidente remercie sincèrement ceux et celles qui ont pris part à l'organisation de cette soirée, de même que toutes autres personnes qui, par leur appui, ont contribué à la réussite de l'entreprise.

La secrétaire.

Les Jeunes Canadiens

On dit souvent que jeunesse ne se souvient pas . . . Que jeunesse, encore, n'a pas de coeur! Mais je suis d'avis contraire . . . et à bonne raison.

Lundi soir, il y avait au Club La Vérendrye—si bien nommé Monument National—une fête.

A cette soirée, il y avait beaucoup de jeunes. Ils n'étaient pas venus simplement pour s'amuser. Ils venaient souhaiter la bienvenue à leur ami, l'ami des jeunes: le R. P. Tavernier.

Les Jeunes Canadiens, en grand nombre ce soir-là, remercient bien sincèrement le R. P. Tavernier des bonnes paroles qu'il eut à leur égard. Ils désirent assurer le R. P. Tavernier que, toujours, il aura une place dans leur coeur.

Jiji.

Le Cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A.

Nous recevons aujourd'hui au secrétariat de l'A.C.F.A. la somme de $100 du Cercle Saint-Joachim, partie du paiement des contributions pour la nouvelle année.

Le secrétaire nous dit dans sa lettre que le recrutement va à merveille et que l'effectif de 138 membres a été atteint. Il nous fera parvenir la balance des dûs dès que toutes les rentrées auront été effectuées. Voilà qui indique ce qu'on peut faire avec le système des équipes entreprenantes et désireuses de promouvoir l'Association. Nos félicitations aux équipiers vaillants du cercle Saint-Joachim.

Voici la liste des membres à date:

MM. A. Lavoie, L. Normandeau, L. Sabourin, J. A. Lambert, Milton Martin, L. Blais, Mme L. Blais, Dr Quesnel, Mlle Pepin, Mlle Caron, Mlle Hamelin, Mlle Gaucher, Mlle Nadeau, Mme Pellé, Mlle M. Michel, M. Longoz, Paul Caron, M. Breton, N. Caron, Dr Boulanger, Mme Dr Boulanger, L. Trudel, E. Brassard, M. Colbertaldo, Mme Slocombe, Pat. Bourque, Hon. P. E. Lesasrd, P. Fortier, L. Boudreau, E. Voyer, Mlle Coupal, Mme Donovan, O. Trépanier, Mme O. Trépanier, G. Hurtubise, Mme E. Marquis, A. Bobitaille, J. B. Desrochers, Mme J. B. Desrochers, O. Côté, A. Brissette, J. Bacon, A. Baril, G. Baril, S. Joncas, A. Trudel, Hon. Juge Dubuc, E. Sabourin, Mme E. Sabourin, A. Trudeau, Mme A. Trudeau, E. Larose, Dr Lebel, Mme Dr Lebel, E. Marquis, R. J. Sabourin, J. Chatain, U. Blanchard, J. L. Casault, Mme J. L. Casault, X. Poissant, G. Pepin, A. Bédard, A. Pepin, A. Hervieux, Dr Boissonneault, Mme Dr Boissonneault, P. E. Poirier, Mme P. E. Poirier, H. E. Patenaude, Mme H. E. Patenaude, Mme L. Normandeau, E. Gariépy, Mme E. Gariépy, A. Boileau, J. A. Daigneault, R. Laplante, Mme R. Laplante, Mme J. A. Daigneault, O. Courtemanche, J. E. Brodeur, L. A. Giroux, Dr J. E. Amyot, Mme Dr J. E. Amyot, J. N. Pomerleau, M. Rovers, E. Michaud, Mme Jos. Baril, R. G. Gaucher, M. Bertrand, Mlle N. Girard, Mlle Chapelle, O. Villandrie, E. Bérubé, Mlle E. Lévesque, Mlle E. Ouellette, R. A. Rlais, Mme Lefebvre, J. Putters, Mlle M. Lemieux, J. P. Levasseur, A. Plante, H. Lorieau, Mme P. Vettorel, A. Langlois, Dr J.-L. Petitclerc, Mme J.-L. Petitclerc, A. Tougas, Mlle J. Bougie, J. J. Leblanc, C. E. Barry, J. W. Lachambre, S. Forest, E. Trudel, E. R. Dame, G. A. Thibault, J. A. Turgeon, J. N. Gosselin, A. Joncas, Mme A. Joncas, Mme U. Verreau,, A. Jetté, J. W. Pigeon, E. Bourque, J. Carrière, J. L. A. Picard, A. Caron, A. Blais, N. Paquette, R. Bouchard, Mme Dow, Mme L. Thivierge, L. Lefebvre, N. Lefebvre, W. Legris, J. N. Côté, A. Gagnon, J. H. Picard.

Les Dames de Saint-Joachim

A l'assemblée régulière des Dames de Saint-Joachim, le 5 courant, Mme P. E. Poirier et Mme Léger Roy furent choisies délégués pour assister aux assemblées du Cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A., et nous sommes assurées que nous serons dignement représentées.

Les adoratrices pour le premier dimanche d'avril furent Mmes Baril, Lachambre, Pariseau, Côté, Desrochers et Daigneault.

Les comités de visites aux hôpitaux ont été autorisés à dépenser un certain montant par mois afin de procurer quelques douceurs aux malades éloignés de leurs familles. Pour le mois d'avril, Mmes J. Daigneault et A. Mercier visiteront l'hôpital de la Miséricorde et Mmes E. R. Dame et A. Baril visiteront l'hôpital Général.

Notre partie de cartes du mois d'avril sera pour la soirée du 17 courant. Les prix seront offerts par Mmes Petitclerc, Gaucher et Gosselin. Le prix d'entrée sera offert par le R. P. Langlois.

Nous apprenons avec regret que notre dévoué chapelain est retenu à l'hôpital par maladie grave.

Une carte de remerciements pour sympathies fut reçue de Mme L. Beauchamp.

Nous offrons nos plus profondes sympathies à Mme J. W. Pigeon qui vient d'être cruellement éprouvée par la mort de son frère, M. Arthur Lamarche de Calgary.

La conférence du R. P. Faure, S.J., annoncée depuis longtemps aura lieu le lundi soir, 29 avril, à 8 h. 30 au Club LaVérendrye. "Vers l'idéal" est le sujet sur lequel le distingué conférencier nous entretiendra. Mme J. E. Amyot est en charge du programme musical. Tous sont cordialement invités.

Collège des Jésuites

Depuis quelques mois, le cercle Grandin de l'A.C.J.C. accorde un prix de parler français à l'élève qui s'est distingué pendant le mois pour son application à bien parler français. Les lauréats ont été successivement: Richard Miquelon, Jacques Vettorel et Olier Lafleur.

Avant le carême, un groupe de syntaxistes ont joué une séance. D'autres élèves de Syntaxe décidèrent qu'ils pouvaient en faire autant pour la fête de Pâques. Et ils l'ont prouvé samedi soir. Il est rare qu'une classe puisse trouver parmi ses membres deux équipes d'acteurs. La Syntaxe peut se payer ce luxe.

C'est au nom de l'Académie Missiologique de Syntaxe que les acteurs offrirent leur séance. Aussi, au moment où les élèves, après la prière du soir, quittèrent les salles d'étude, deux coquins de syntaxistes les guettaient aux portes, et, de la voix et du geste, ils les invitèrent aimablement à donner une petite aumône pour les Missions. La générosité des élèves fut remarquable.

Chacun se rend à la salle, muni d'un programme dessiné par Gabriel Larue, un syntaxiste . . . de demain, Puis Joseph Villeneuve se présente avec une grande dignité agrémentée d'un charmant sourire, et joue au piano "Nymphes des Bois."

Suit un dialogue entre le patron Roland Barbeau et son domestique Ernest Langlois. Le patron rudoie terriblement son domestique, lui pose des devinettes, le trouve bête, lui adresse coups de pied qui ne parviennent pas toujours à destination, et en reçoit des insolences. Les deux débutants ont été naturels, mais, avouons-le, c'est la première fois que Langlois se montre aussi effronté et que Barbeau a l'air détestable.

La chorale de la Syntaxe vient alors chanter "Le Baiser de la langue française", oeuvre du R. P. Georges Boileau, O.M.I. M. Conrad Fouquette, professeur de comptabilité, vient encourager ses élèves et chanter le solo. Et c'est l'air décidé et l'oeil ardent que nos petits syntaxistes chantèrent:

Dans un élan d'essor patriotique,
Nous combattrons pour tes droits menacés.
Langue française! Ecole catholique!
Nous défendrons vos saintes libertés!

Un rappel ramène sur la scène notre chorale, qui chante une vieille chanson canadienne:

Près de la fontaine
Un oiseau chantait
A la volette. . .

Nul doute que parmi eux il n'y aura pas de petits enfants désobéissants comme les "petits rebelles" que "le renard a tous mangés". L'accompagnateur était Bertrand Bérubé, syntaxiste par naturalisation.

Après la musique, un examen d'histoire naturelle. Dominique Bernard est l'examinateur, grave, poseur, prétentieux, et l'examiné est Jacques Vettorel, gamin et farceur. Aux questions sérieuses du professeur, l'élève répond par des plaisanteries:—Qu'est-ce que le veau?—Le veau, c'est le boeuf quand il est à l'état de bébé. L'examinateur se fâche, donne un zéro à "Jimmy", qui lui répond sans sourciller: "Ça m'est égal".

Lucien St-Arnaud, en costume africain, vient nous lire la lettre d'un petit nègre à ses frères blancs. L'aisance de son débit et le contenu de la lettre ont réussi à émouvoir plusieurs auditeurs, tandis que les plus jeunes arrêtèrent leur attention au costume bariolé du négrillon.

Vint enfin la pièce de résistance: "La Fifille à son père", bouffonnerie en un acte par René Bastien. M. Verlines (Charles Des Rosiers) est un agent de location. Un client, M. Carton, se présente dans la personne de Charles Jullion, avec moustache et cheveux grisonnants, règle ses affaires et cède la place à Camille Verlines, fils de l'agent. Camille manque d'une actrice pour jouer un rôle d'amazone dans une pièce représentée par le Cercle Racine qu'il dirige et il dit à son père qu'il va remplir ce rôle. Le père s'objecte, mais zut! Pendant que Camille va se costumer et se grimer, un autre client, M. Lorille (D'Auteuil Noël) s'amène, parle d'affaires, s'exclame à tout propos: "C'est formidable!" quand tout à coup Camille revient en costume d'amazone. M. Verlines, pour punir son fils, le fait passer pour . . . sa fille. M. Lorille, qui cherche "une" secrétaire, trouve Camille fort "gentille" et l'engage. Camille est obligé d'accepter sur la menace de son père de lui couper les vivres. Survient un autre client, M. Mercier (Emile Behiels). Verlines père et fils cherchent à se jouer mutuellement, puis enfin Camille obtient de M. Lorille de s'habiller en garçon, sous prétexte qu'"elle" a pris cette habitude à la guerre.

Nos acteurs ont bien rempli leurs rôles; Des Rosiers pince-sans-rire, Côté très souple pour faire tour à tour le fils et la fille, Noël d'un naturel parfait, Jullion et Behiels tout à fait corrects.

Dans les séances de l'avenir, on verra plus d'un syntaxiste d'aujourd'hui s'illustrer et forcer les auditeurs à s'écrier: "C'est formidable"!

Nouvelles d'Edmonton

Mlle Edith Patterson de Calgary a été élue présidente de l'"Alberta Educational Association", à la dernière réunion de cette association à l'église McDougall, jeudi dernier. Elle succède à M. H. C. Newland qui a dirigé cette association depuis trois ans.

Deux représentants du nord occupent les deux autres postes les plus élevés de l'Association. M. C. O. Hicks, principal du High School Victoria, a été élu premier vice-président, et M. William Wallace, de Campsie a été choisi deuxième vice-président. Le secrétaire nommé est M. C. E. Leppard, de Calgary.

On a adopté diverses autres résolutions; entr'autres une approuvant le 18 mai comme journée internationale de bonne entente, une autre réclamant que des cours d'enseignement manuel et d'entrainement physique soient donnés à l'école publieque.

On termina la convention de l'"Alberta Teachers' Alliance" et de l'"Alberta Educational Association" par un banquet qui eut lieu au Macdonald.

* * *

MM. Riley & Reed, contracteurs d'Edmonton, construiront pour le C. P.R., une ligne de 18 milles, soit de Bromhead à Lac Alma, Sask. On estime à environ $90,000. la valeur du contrat.

M. Fred Mannix, de Calgary, bien connu en notre ville, a obtenu de la même compagnie, un contrat pour niveler la route entre Coronation et Youngstown, Alta., et une autre ligne de 25 milles au nord-ouest d'Acme.

* * *

La salle de danse dite "Riverview Pavillion" s'est vu refuser son permis, à cause de nombreuses protestations reçues des résidents du voisinage, par le conseil de ville. Une pétition demandant l'abolition de cette salle de danse portait 31 signatures, tandis qu'une autre, signée de 18 noms, demandait que cette salle fût maintenue. En conséquence, le conseil de ville a décidé de refuser le permis.

Saint-François d'Assise

Les exercices des "Mardis" en l'honneur de saint Antoine se poursuivent avec succès et continuent d'amener en notre église paroissiale des foules recueillies. Déjà saint Antoine a prouvé sa générosité et plusieurs lui doivent d'avoir vu leurs demandes exaucées.

Après deux semaines de repos, la gent écolière de la paroisse a repris les classes de bonne grâce.

La réunion mensuelle des Tertiaires de Saint-François aura lieu dimanche le 14 avril, à 3 heures.

Saint-Edouard

Nous avons eu à déplorer la mort subite d'un enfant de 13 ans, le lundi saint. Le jeune Doris Lapointe, fils de M. et Mme Henri Lapointe, va jouer sur la glace, le samedi; le lendemain, il se porte assez bien jusqu'à midi. Vers trois heures, il perd connaissance, et ne se réveille que dans l'éternité, le jour suivant, vers quatre heures. Quel départ navrant!

Naissance: Marie Antonine Simone Laurette, baptisée le 5 avril, enfant de M. et Mme Emilia Poulin. Parrain, M. Thomas Poulin, grand'père de l'enfant, marraine, Antonia Poulin.

Un fils est né aussi de M. et Mme Wladislaw Arthszuk, les acquéreurs de la ferme de feu M. Hercule Plante.

Brosseau-Duvernay

Le petit cercle de Brosseau-Duvernay nous fait parvenir au secrétariat la somme de $6 pour l'Association.

M. Zéphire St-Hilaire nous envoie en même temps les noms des nouveaux membres suivants pour l'A.C. F.A. Ce sont: M. l'abbé Chartrand, MM. J. Lapierre, A. Ouellette, M. Surette, O. Paradis, Zéphirin St-Hilaire.

Nos félicitations à ces patriotes. Nous leur demandons d'activer la propagande envers le journal et l'Association.

Qui est-ce qui dit que ça ne va pas?

Mme Alfred Desautels décédée

Embrun, Ont.—Nous avons la douleur d'apprendre que Mme Alfred Désautels (née Célestine Gibeau), autrefois de Morinville, est décédée le 20 mars, à Embrun, Ont. Elle laisse outre son époux une fille unique, Blanche. Les funérailles ont eu lieu à Embrun le 22 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte était la soeur de M. Joseph Gibeau, cultivateur bien connu de Morinville.

M. W. E. Goodale, des agences W. E. Goodale, malade depuis trois semaines, est de retour à son bureau. La "Survivance" lui offre ses félicitations à l'occasion de son rétablissement

Saint-Edmond

Dimanche dernier, notre cercle de l'A.C.F.A. a donné une partie de cartes au profit de l'Association. L'assistance était assez considérable; elle eut le plaisir d'entendre le secrétaire-général de l'Association, homme sincèrement dévoué à sa cause, et d'une activité débordante. L'auditoire se sentit réchauffé par la parole ardente et enflammée de M. Laplante.

Celui-ci nous dit qu'étant venu en Alberta pour travailler pour ses compatriotes, il avait cru ne pas devoir nous quitter quand vint la crise de patriotisme du 18 octobre dernier. "Vous êtes un lâche, avait dit à M. Laplante un des membres du clergé, si vous voulez nous quitter à un moment où nous comptons sur vous"

M. Laplante est resté avec nous, pour continuer de travailler avec nous et pour nous, et dans six mois et dans un an, nous verrons s'il n'a pas eu raison. Il fulmina ceux qui s'emploient à jeter du discrédit sur l'Association, en attaquant par des insinuations perfides et des allégations mensongères la personne du secrétaire-général. Une telle conduite nous cause une grande peine, mais le plus grand préjudice en retombe sur l'Association.

Je ne puis vous blâmer de ne pas encourager une association en laquelle vous n'avez pas confiance, mais que ceux qui s'emploient à étouffer cette confiance en portent la responsabilité. Il me semble que suivre des hommes de la valeur du Dr Petitclerc, des RR. PP. Béliveau, Langlois, et de l'abbe Ketchen, est plus qu'il ne faut pour faire naître l'enthousiasme.

L'Association a maintenant son organe bien à elle: la "Survivance". C'est un journal indépendant, qui n'est l'esclave d'aucun parti politique. Il entend se dévouer intégralement à la cause qui lui est chère, notre survivance comme race.

Nous sommes heureux de féliciter M. Laplante pour l'allure vivante qu'il sait donner à notre journal. Sachons encourager et notre Association et son journal dont M. Laplante est le vaillant et habile directeur.

Les prix à gagner furent attribués de la manière suivante: M. J. Gagné gagna le prix d'entrée; M. Laplante fit tirer en deuxième prix d'entrée un abonnement à la "Survivance". Il fut gagné par Mme H. Guénette.

Les prix au whist, pour les dames, furent enlevés, le 1er par Mme A. Pilon; le 2e par Mme L. Pelletier; le 3e par Mme A. Boutin. Le prix de consolation par Mme Thibeault. Les prix pour les hommes furent gagnés le 1er par M. P. J. Barbeau, le 2e par M. A. Lavoie, le 3e par M. A. Garon, le prix de consolation fut gagné par M. R. Laplante.

La soirée se termina par une petite comédie donnée par des élèves du Collège des Jésuites.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grade VII: Margaret Dostaler, Mathilde Mussieux, René Curial.

Grades VI et V: Marie-Claire Barbeau. Alma Girard, Eva Girard, Guilbert St-Jean.

Grade IV: Emilie Girard, Claire St-Jean, Gertrude St-Jean.

Grade III: Jean-Louis Barbeau, Albertine Lortie.

Saint-Paul

Deux groupes d'amis, à différentes journées, envahirent la demeure de Mme Donat Bougie à l'occasion de son anniversaire. Chacun des groupes lui présenta de charmants cadeaux; un magnifique service à thé et un beau couvre-lit.

A l'une des occasions, M. Jean Langlois lut une adresse qui renfermait tous les souhaits de ceux présents. A l'autre M. J. C. Thérien, en des phrases bien choisies fut l'interprète de tous pour féliciter l'héroïne de la fête pour la part active qu'elle prend dans toutes les oeuvres et lui souhaiter encore bon nombre d'années.

On s'amusa avec entrain jusqu'aux petites heures. Il y eut chant, musique et cartes.

M. Bougie a profité de l'occasion pour chanter sa chanson des "Bellesmères", bien que Mme Bougie essayait de l'en empêcher (elle est belle-mère depuis une semaine).

Après avoir pris part à un succulent goûter tous se séparèrent enchantés de leur soirée, et s'en promettant pour l'avenir.

Jeudi, le 4, avait lieu à Bonnyville, le mariage de Léon Paul, fils de M. et Mme Donat Bougie et d'Eliane Marselais de Bonnyville. Les jeunes époux sont partis pour Edmonton. Nous souhaitons aux jeunes mariés nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Morinville

Nous venons de perdre l'une de nos paroissiennes dans la personne de Mme Joseph Cloutier dont les funérailles ont eu lieu mardi dernier. Mme Cloutier était malade depuis assez longtemps et finalement elle a succombé, parfaitement résignée à la volonté de Dieu. Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, une fille, Mme Montpellier, de Picardville, et deux garçons, Ephrem et Cyrille, d'Alcomdale.

Nous sommes heureux de voir revenir au milieu de nous certains paroissiens qui nous avaient laissés autrefois pensant avoir ailleurs la vie plus agréable ou plus facile. C'est ainsi que M. Télesphore Meunier nous revenait dernièrement après avoir passé un an à Calder. Inutile de dire que ses vieux amis étaient des plus heureux de le revoir. Il faut en dire autant de M. Hubert Antil, qui, lui, était allé tenter fortune dans les Etats. Après douze mois et plus d'expérience chez les Américains M. Antil a été des plus contents de remettre le pied sur le sol de l'Alberta et de reprendre son ancienne position au garage de M. Cournoyer.

M. Trahan a installé un nouveau salon de barbier à côté du magasin de M. Rouleau. Sa famille doit suivre bientôt.

Mercredi dernier avait lieu le mariage de Joseph Pierre Odilon Morin, de McLennan avec Mlle Odile Turgeon, de cette paroisse. La cérémonie a été très imposante et le choeur de chant, par considération pour un ancien membre de la chorale, a rendu une messe en partie. C'est dire que tout a été de première classe et la seule note discordante a été que Mme Morin devait laisser Morinville et par conséquent ses parents et ses amis, pour aller vivre dans le nord. Que voulez-vous? qui prend mari, prend pays.

Le Père Routhier, du Juniorat d'Edmonton nous rendait visite dimanche dernier et nous donnait dans la soirée des vues très intéressantes sur les travaux des missionnaires dans l'Extrême-Nord. En voyant ainsi passer sur l'écran les différentes scènes qui nous représentaient les sacrifices de toutes sortes des missionnaires en quête d'âmes à conquérir pour le Christ, nous ne pouvions nous empêcher de nous dire que ces apôtres avaient des plus mérité de la patrie et de l'Eglise. Espérons que cette soirée a jeté certains grains de semence dans le coeur de nos jeunes gens, et que plus tard nous aurons le plaisir de voir partir plus d'un jeune pour le nord et allant non pas prendre un homestead mais bien gagner des âmes à la foi.

M. Hanley de cette paroisse se mariait la semaine dernière à une demoiselle L'Hirondelle de Saint-Charles.

Baptêmes: Le 31 mars était baptisé Joseph Antoine Louis, fils d'Armand Chalifoux et de Stella Boisvert. Parrain, Antoine Boisvert; marraine, Mme Emma Boisvert.

Le 7 avril, la même cérémonie se répétait pour Marie Doris Viola, fille de Joseph Keiser et de Laura Stemper. Parrain, A. A. Steffes; marraine, son épouse.

Conformément à une résolution passée au conseil municipal, il nous fait plaisir de donner communication des minutes de la dernière assemblée.

Assemblée régulière du Conseil de la ville de Morinville, tenue le 2 avril 1929, à 8 h. p.m.

Il a été proposé, secondé et adopté:
Qu'on vende à M. J. A. Caouette le lot 13-B.1, plan VIIIA, pour $5.00, à condition que le dit J. A. Caouette paya les frais d'enregistrement, transfert, etc., et les taxes courantes.
Qu'une lumière soit ajoutée au coin des rues Grandin et Boisvert.
Que le terrain 2 soit loué à Elie Ouellette pour pâturage à $10.00.
Que les comptes suivants soient acceptés et payés: Banque Canadienne Nationale, $18.36; M. L. Bernier, $31.00 et $5.00; Augustin Billo $5.58; Alphonse Trottier, $5.00; Maître de poste, $5.00; Pierre Caron, $10.00; Aug. Krauskoff, $16.50; Anthony Krauskoff, $1.00; Maurice Côté, $1.00; Roper Pharmacy, $1.00.
Que la ville loue un clavigraphe à raison de $5.00 pour l'année.
Que la Cour de Révision soit tenue mardi le 21 mai 1929 à 10 h. a.m.
Que M. J. H. Perras soit nommé promaire.
Qu'un comité soit formé pour les travaux publics des conseillers suivants: J. H. Perras, Albert Roy et F. Lafond.
Ajournement.

SENTENCE MERITEE

Le juge.—N'ai-je pas vu votre figure quelque part?

L'accusé.—Oui, votre honneur, j'ai enseigné le chant à votre fille.

Le juge.—Trois ans de travaux forcés.

Une belle soirée à Morinville

Dimanche le 14 avril courant il y aura à Morinville une soirée artistique et musicale à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mgr Pilon, P.D., curé de Morinville.

Un très joli programme a été préparé. Il y aura saynète, dialogue, chant, récitation.

On peut être assuré de vivre là quelques bonnes heures.

Les amis de Morinville et d'ailleurs sont cordialement invités à assister à la représentation. On n'aura pas lieu de le rgretter.

Calgary

Paroisse Sainte-Famille

Pâques: la fête de Pâques nous a donné l'occasion d'entendre une très belle messe en parties, préparée par le choeur de chant de la paroisse. Les hommes et les femmes, sous la direction du maître de chapelle, M. Cardinal, formaient un choeur très puissant et bien secondé par l'organiste, Mme Rodrigue. On dit que nous aurons le plaisir d'entendre une répétition prochainement.

Avec une pieuse dignité avait lieu à neuf heures et demie le 1er avril, la bénédiction solennelle de la nouvelle aile de l'hôpital Sainte-Croix de cette ville. Monseigneur Kidd, évêque du diocèse présidait entouré d'un nombreux clergé, les prêtres de la cathédrale, MM. les curés de Sainte-Famille, de Saint-Joseph, du Sacré-Coeur, Sainte-Anne et Saint-Stephen représentaient les paroisses de la ville et beaucoup d'autres prêtres venus du dehors, le R. P. Doucet, de la Mission de Cluny, portaient le nombre des prêtres présents à la cérémonie à une trentaine. Il y avait dans la nef des représentants de plusieurs églises catholiques de la ville et une soixantaine de médecins.

Son honneur le maire Osborne et plusieurs citoyens étaient aussi présents. Le groupe français de Calgary était largement représenté. Nous avons remarqué entr'autres le Dr L. O. Beauchemin, MM. Charles Cardinal, Ph. Lureendeau, Talbot et les entrepreneurs qui ont mené les travaux.

Après la messe pontificale il y eut banquet magnifique suivi de discours. Le Dr Stewart a fait un grand éloge de l'avancement et du bon gouvernement de l'hôpital.

S. G. Mgr Kidd a dit que l'hôpital est devenu un centre d'éducation, social autant comme donné les soins et aussi félicita les bonnes Soeurs de la communauté de la manière dont elles ont conduit leurs travaux.

S. H. le maire Osborne. Un hôpital de cette capacité est une assurance pour les citoyens de Calgary; pour en recevoir les soins en temps de besoin; il dit aussi qu'étant commissaire en chef des hôpitaux de Calgary, il offre ses sincères félicitations à l'hôpital Sainte-Croix.

Le juge W. H. Lunney. Il ne peut pas y avoir de plus belles oeuvres de charité et de dévouement de la part des Soeurs Grises. Elles sont justement récompensées aujourd'hui en offrant au public un des hôpitaux les plus modernes du Dominion.

Rév. W. E. Cameron, B.A., directeur diocésain de l'hôpital, donne le détail des améliorations du nouvel hôpital et mentionne les Soeurs et les gardes-malades qui se sont données de tout coeur.

Tous les orateurs se sont accordé à féliciter l'entrepreneur Guay qui a si bien accompli son travail avec l'aide précieuse de son habile contremaître, M. Pierre Desrosiers et aussi de l'architecte Botes.

Félicitations aux Soeurs

Dr J. S. McEachern, chirurgien de l'hôpital Sainte-Croix a félicité et exprimé la gratitude de tous aux Soeurs de l'hôpital.

La "Survivance" se joint à tous ses témoignages pour offrir ses plus sincères félicitations.

Un don

La paroisse Sainte-Famille en donnant une belle chambre a marqué elle aussi son encouragement à l'institution.

La distribution officielle des diplômes à nos gardes-malades de l'hôpital Sainte-Croix a eu lieu mercredi soir, le 3 avril, à 8 h. 30, sous la présidence de M. le Dr Stapley qui ouvrit la séance en présentant le groupe important des gardes-malades qui devait être graduées. En effet 40 jeunes filles étaient présentes et attendaient dans leurs costumes professionnel le couronnement de leurs études. De ce nombre nous comptions deux canadiennes-françaises: Mlle Veronica C. Charlebois, de Calgary, et Mlle Eleanor C. Picard, de Blairmore.

Son honneur le maire Osborne décora ensuite chacune d'elles de la médaille de l'hôpital Sainte-Croix. Puis S. G. Mgr Kidd distribua à chaque graduée le diplôme qui les admet dans le corps officiel des gardes-malades professionnelles.

M. le Dr McNabb donna à son tour les derniers conseils et les meilleures recommandations qui pouvaient servir à garantir le succès de chacune dans la noble carrière qui s'ouvre désormais pour les nouvelles graduées de notre hôpital.

Le tout s'exécuta au milieux d'un beau programme musical qui ajouta à l'intérêt de la séance de graduation. L'auditoire était très nombreux et très satisfait de la fête des gardes-malades.

Mardi le 2 avril avait lieu à l'église Sainte-Famille le mariage entre Albert Lavigne né à Montébello, P.Q., et Mlle Jeanne Quénard, née à Golbey, France.

M. Aimé Latour servait de père à M. Lavigne et Mademoiselle Quénard était accompgnée par son père, M. Jean Quénard. La famille Quénard recevait à sa table le midi un grand nombre de parents et d'amis, entres autres elle avait l'honneur de faire bénir la table du banquet par M. le curé de Sainte-Famille.

Samedi le 6 avril, est décédé à la maison provinciale à Midnapore, Soeur Anthime, née Marie Rose Guirk, à l'âge de 53 ans, après 28 années de vie religieuse. Le service a eu lieu mardi à 9 h.

Correspondant.

Legal

La soirée, qui, tous les ans, remporte le plus grand succès, sans diminuer le mérite des autres, est celle des jeunes filles. Elle eut lieu dimanche dernier sous les auspices des Enfants de Marie. Près de 400 personnes passèrent au guichet d'entrée. La salle était presque comble et les recettes dépassèrent toutes les précédentes. La partie de cartes fut très animée; les prix en valaient la peine. Toutes les quarante tables étaient occupées. Les non joueurs, de beaucoup les plus nombreux, faute de place, attendaient avec impatience le concert qui devait suivre. Un grand nombre se tenait autour de la roue de fortune, à la grande satisfaction de Joseph Bougie et Eudore Bellerive, chargés de ce comptoir. Voici les noms des gagnants aux cartes: 1er prix des dames, un tapis descente de lit, Mme R. Brunet; le 2e, un service à dessert, Mlle Jeannette Belley; le 3e, un réveil matin, Mlle Bertha Baert. 1er prix des hommes, un assortiment pour fumeur, R. Hurtubise; 2e, une boîte de 500 Millbank, Léon St-Martin; 3e, portefeuille et porteclefs en cuir, Henri Brisson. Prix de consolation, Mlle Rolande Trudeau et Edgar Caron. Il y avait aussi un cinq piastres à tirer au sort; le sort échut à M. Delphis Coulombe. Puis ce fut la vente aux enchères d'un certain nombre d'articles, artistiquement travaillés par nos zélées jeunes filles. La voix magique de E. Bellerive disposa, comme par enchantement, de ces différents objets. Le concert, qui suivit, consista en du chant par Mlles Marie Reine et Flora Dufresne, par Joseph Préfontaine, et une délicieuse comédie en un acte exécutée avec une maitrise parfaite par Mlles Della Larose,, Eva Morency, et MM. Laurent Caron et André DeChamplain. Accompagnaient au piano Mmes J. A. Riopel et Georges Lavoie. Sommé toute, excellente soirée à tous points de vue et félicitations aux demoiselles.

Samedi dernier, Joseph Boisvert enterrait sa vie de garçon et le lundi suivant, 8 courant, son mariage avec Mlle Blanche Plante de Woodland fut célébré avec grande solennité. MM. F. X. Plante et J. A. Boisvert servaient de témoins. De nombreux parents et amis assistaient à la cérémonie. L'union fut bénie par M. le curé, et la messe chantée par M. l'abbé Leduc. Les invités de la noce se rendirent ensuite chez Mme Vve Boisvert, où un somptueux banquet les attendait. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Nous avons le regret d'apprendre que Mme Oscar Letourneau est dangereusement malade à l'hôpital Général d'Edmonton. Son état est jugé critique, mais espérons quand même. Le jeune Alphonse Laforce, 5 ans, fils de M. et Mme Louis Laforce, a été emmené d'urgence à l'hôpital Général, où il subit de suite l'opération de l'appendicite. Les dernières nouvelles sont excellentes.

De passage au presbytère, M. l'abbé Gagnon, professeur au Juniorat St-Jean d'Edmonton, venu pour renouer connaissance avec ses nombreux et fidèles amis de Legal. Il nous fait plaisir de le revoir.

Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a complètement détruit le garage Garneau. A l'heure où cette correspondance doit partir pour le journal, les détails nous manquent, nous savons cependant que le garage était rempli d'automobiles jusqu'à la porte d'entrée. C'est un vrai désastre.

Correspondant.

Bonnyville

M. Lucien L. Dusseault, ex-maitre de poste, notaire et télégraphiste de Bonnyville est décédé vendredi le 5 avril courant à la résidence de son père. Il est mort à l'âge de 38 ans, après une longue maladie. Il était estimé de toute la population. Vieux résident de la paroisse, il avait toujours bien rempli ses fonctions diverses. Une messe de requiem fut chantée en l'église paroissiale par le R. P. Connoir, de Saint-Joseph, assisté de M. l'abbé J. E. Lapointe, curé de Bonnyville, et du R. P. Pratt, de Legoff. Il fut inhumé au cimetière de Bonnyville. Les porteurs étaient MM. A. St-Pierre, bailli, J. R. Larivière, maître de poste, J. O. Binette, hôtelier, J. B. Laporte, J. Lirette, U. De Blois et W. Paquette. Il fut inhumé près de sa femme, décédée il y a quelque dix ans. Le défunt laisse pour pleurer sa perte une fille Mariette, son père, sa mère et une soeur, Mme J. N. Vallée, tous résidents de Bonnyville.

A la famille en deuil, la "Survivance" offre ses respectueuses sympathies.

Dû sans doute au changement soudain de la température, Bonnyville a perdu dernièrement trois paroissiens.

M. Arthur St-Pierre perdait sa fillette, âgée de sept ans, qui fut malade à peine une journée et demie. Elle fut enterrée mercredi. Les porteurs étaient des enfants, des amis, de la jeune Eugénie sans doute.

Le deuxième décès est celui de Hme Edmond Coulombe, morte dimanche dernier à sa résidence. La famille Coulombe n'était de Bonnyville que depuis quelques mois à peine, et elle semblait s'y plaire beaucoup. La défunte laisse pour la pleurer en plus de son époux, deux filles et trois garçons tous de Bonnyville. Mme Coulombe n'était âgée que de 49 ans.

A la famille en deuil, nos sympathies.

Le troisième cas fut celui qui a frappé la famille Dusseault. Nous donnons plus haut, le compte-rendu de ses funérailles.

La construction de l'hôpital des Soeurs d'Evron est en marche. Cette institution coûtera environ la somme de $75,000 et sera complétée le premier septembre et remplacera l'ancien hôpital de Bonnyville qui fut construit il y a quelques années et servit de première chapelle et couvent.

Il est arrivé un malheureux accident près de Bonnyville, ces jours derniers. M. J. O. Cameron, employé du Canadien National, occupé à arpenter la nouvelle ligne de Bonnyville à Saint-Walburg, Sas., fut frappé par un arbre. On fit mander tout de suite le docteur S. Sabourin qui a fait transporter le pauvre malheureux à l'hôpital du Lac Froid. Le patient a tout d'abord passé une bonne nuit mais son état est grave. M. Cameron est de Winnipeg et il travaillait depuis quelque temps sous la direction de l'ingénieur Hall.

Les fermes de Bonnyville

Le secrétaire de la Chambre de Commerce de Bonnyville, M. J. M. Dechêne, qui est en même temps sous-agent des terres du Dominion, a établi que, durant la dernier mois de mars, 66 terres (homesteads) ont été attribuées. Quoique presque toutes les terres du voisinage de Bonnyville soient maintenant occupées, il reste, à douze milles au nord, d'excellents établissements à faire. Si les colons continuent d'affluer comme au cours des neuf derniers mois, tout le district de Bonnyville deviendra bientôt une agglomération de fermes superbes.

M. Octave Levasseur, ex-maitre de poste de Fort Kent, est en frais de construire à Bonnyville ce qu'on croit être un restaurant et un théâtre de vues animées. M. Levasseur est un vieux résident du district nord et une précieuse acquisition pour Bonnyville.

Red Deer

"Christus vincit! Christus regnat et imperat! Alleluia! . . . Longtemps encore ces doux échos de nos belles fêtes de Pâques, résonneront et dans nos coeurs et dans nos campagnes. Malgré l'éloignement de beaucoup, les cérémonies toujours si touchantes de la semaine sainte furent suivies par la majorité de nos paroissiens, et le grand jour de Pâques avec ses belles solennités rehaussées encore par la chorale toujours si dévouée, attira toute la paroisse au pied de l'autel: communion générale et piété sincère qui amena les fidèles non seulement pour la grand'messe, mais aussi pour les vêpres et la bénédiction solennelle du soir. La nature elle-même voulut se mettre de la partie; la saison étant encore trop avancée, elle mit son blanc manteau d'hermine: que le Christ règne! et qu'Il bénisse nos familles et nos travaux!.

Nos sincères condoléances aux familles que la mort vient de visiter: d'abord à M. Lemoine qui vient de perdre son épouse après une longue et cruelle maladie et à M. et Mme R. DePaw qui viennent de voir rappeler à Dieu leur ainé, un chérubin de trois ans.

M. O. Nobert nous est revenu d'une visite dans le nord. Toujours dévoué à notre chorale M. Nobert, l'un de ses piliers, a bien voulu abréger sa tournée et voyager la nuit pour être à son poste à la grand'messe de Pâques.

Pendant quelques mois nous serons privés de la présence de deux de nos plus sympathiques paroissiennes, Mlles Antoinette et Juliette Nobert, qui vont passer l'été chez leur frère a Cluny. Espérons qu'elles nous reviendront aux grandes fêtes, reprendre leur place dans la chorale.

Mlle Marie-Ange Trudel, de Calgary, est en visite de Pâques chez ses parents.

Une société de longues pipes est en formation, parait-il. On nous dit que M. Rosaire . . . Trudel aura le premier prix pour sa pipe "mammoth". Le foyer peut contenir aisément 6 onces de tabac "Alouette." C'est le seul exemplaire qui existe dans l'Ouest canadien, à moins que M. Pigeon n'en déniche une autre . . .

Nous avons eu dernièrement la visite de M. Bertrand à la recherche d'une ferme. Espérons qu'il trouvera ce qu'il désire. Nous souhaitons également bon succès à M. Jenmart qui vient de nous arriver.

A. M. J. B. Macdonald, qui vient d'acheter la ferme de M. Alford près de Red Deer, nos voeux de bon succès. M. Macdonald est déjà bien connu chez nous, ayant connu notre district depuis des années, son choix de notre paroisse pour résidence est une réclame tacite mais de grande valeur. Il est le père de Mme Edouard Hermary.

Lamoureux

Les vacances de Pâques viennent de finir et nos écoliers ont repris le chemin de l'école, du collège et du couvent. Nous avons des pensionnaires —une quarantaine au moins—un peu partout: à Edmonton, Morinville, Végreville, Saint-Albert et Red Deer en nombre suffisant pour avoir un couvent dans notre propre paroisse . . . Qui vivra, verra!

La semaine de Pâques fut la semaine des ventes de paniers. Jeudi 4 avril avait lieu une partie de cartes et de paniers à Fort Saskatchewan. BoBn nombre de nos paroissiens y assistaient.

Dimanche dernier, c'était notre tour. Belle assistance. Les prix des dames donnés par Mme Joseph Gravelle, Philipe Bouffard et Albertine Royer, furent gagnés par Mmes Normandeau, Ad. Gaumont et Cécilia Lamoureux. Les prix des hommes, donnés par W. Paradis, Ed. Noël et Alb. Royer, furent gagnés par Zéphir Normandeau, Rod. Lamoureux et Em. Shultz. L'entrée était gratuite. Un grand nombre de paniers, artistiquement décorés par nos dames et demoiselles, furent vendus à l'encan. Les jeunes gens d'habitude si prompts à enlever le panier dont ils devinaient la propriétaire, se sont fait battre cette fois-ci par les hommes mariés. Ceux-ci formaient les deux-tiers des acquéreurs. Honneur aux pères de famille!

Chant et musique terminèrent la joyeuse soirée. La pièce de résistance ayant été omise à cause de la maladie de certains acteurs.

Correspondant sans téléphone.

Picardville

Nos gens se sont organisés pour charroyer le bois nécessaire à la construction religieuse qui doit s'élever au village de Picardville prochainement.

Les travaux commenceront après les semences.

Nos félicitations aux paroissiens de Picardville de leur prompte et heureuse initiative d'ériger un temple nouveau au Seigneur.

M. Laurent Fradette vient de subir une opération à l'hôpital de la Miséricorde et il prend un mieux sensible. M. Wilbrod St-Louis à l'hôpital de l'Université a également subi une opération ces jours-ci.

N'oublions pas que dimanche soir prochain aura lieu à l'endroit ordinaire une partie de cartes avec concert et saynète par des acteurs de Morinville.

Qu'on se le dise et qu'on s'efforce d'être présents. On ne le regrettera pas.

Saint-Vincent

Les vendeurs de machines agricoles commencent à nous faire de fréquentes visites, c'est qu'ils savent que notre région est en plein essor de développement; ils n'ignorent pas non plus que nos Canadiens sont lents pour acheter, mais fidèles et exacts à payer; en un mot ce sont de mauvais clients pour . . . les collecteurs et le shérif.

M. Jos. Mailloux démolit actuellement toutes ses bâtisses situées à St-Vincent; il doit les transporter et les rebâtir à Thérien où il se prépare à ouvrir une boucherie et une épicerie.

M. Onésime Paradis après une absence de deux années est de retour avec sa famille; il doit ouvrir une boutique de harnais et réparations de chaussures à Thérien.

M. et Mme Ovila Ouellette sont allés à Québec assister au jubilé sacerdotal de l'abbé J. A. Ouellette, le prêtre colonisateur bien connu ici dans l'Alberta.

Après une sérieuse attaque de grippe, Mlle Jeanne Brousseau est remise sur pied. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi promptement pour Mlle Véronique Hébert obligée de garder le lit pendant quelques jours.

M. Ephrem Gascon a loué la demi-section de son père, il revise activement ses machines, pour être prêt à prendre le champ au premier temps favorable.

Villeneuve

Dimanche prochain les paroissiens de Saint-Pierre, à Villeneuve, donneront un grand concert suivi d'un goûter servi par les dames de la paroisse. A en juger par l'entrain mis à le préparer, ce sera un beau concert et une belle occasion pour nos jeunes de venir en aide à leur église.

Nous comptons sur le concours de nos amis des environs.

Falher

Le passage à Falher aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale, M. Taché, de Montréal, en tournée d'inspection.

M. Gagnon, de Red Deer, vient s'établir à Falher avec sa nombreuse famille. Trois chars de bagage et instruments aratoires le suivent. Comme tous ceux que la renommée extensive de notre contrée a diriges vers nous, M. Gagnon se déclare enchanté d'avoir élu domicile en ce pays.

Président des instituteurs albertains

Le premier instituteur rural à occuper le poste de président de l'Alberta Teachers' Alliance est M. A. J. H. Powell, de Fort Saskatchewan, élu au cours de la convention tenue la semaine dernière, en notre ville. M. C. G. Elliott, d'Edmonton, devient vice-président; ce dernier est principal de l'école Oliver.

Une requête de Saint-Paul des Métis au C.N.R.

Les fermiers qui expédient du grain de Saint-Paul des Métis à Fort William, par Edmonton, paient un taux de $0.29. Les fermiers de certains endroits, comme Two-Hills sur la ligne Willingdon du C.P.R., à peu près la même distance de Fort William que Saint-Paul, paieraient $0.24 si le passage Saint-Paul-Heisburg, de 50 milles, portait des rails. Ceci donne aux fermiers de la ligne Willingdon un avantage de $0.05 par boisseau de blé expédié à Fort William. Une demande de la Chambre de Commerce de Saint-Paul aux commissaires des chemins de fer a prié ceux-ci de faire disparaitre cette différence de taux.

M. Vien, directeur de la Commission des Chemins de fer et le commissaire Norris ont entendu ce plaidoyer, fait par M. A. U. Lebel, avocat de Saint-Paul, et une délégation composée de MM. H Hivon et A. Brosseau, également de Saint-Paul. Les commissaires ont décidé de ne pas prendre attitude avant que la demande n'ait été portée par la Chambre de Commerce devant les autorités du Canadien National. Si une entente n'est pas alors possible, la Commission interviendra et jugera la cause au mérite.

Le Wisconsin anti-prohibitionniste

Un récent referendum a révélé que le Wisconsin ne veut plus de prohibition. Un vote de 212,201 contre 106,399 demande le rejet de la loi voulant renforcer la prohibition. De même, un vote de 158,250 contre 96,710 veut abolir la pénalité contre la bière domestique.

Ne maltraitez jamais, même légèrement, les vaches si vous ne voulez pas qu'elles retiennent leur lait. Ceci est de la plus haute importance.

POUR NOS FERMIERS

La même personne devrait toujours traire les mêmes vaches. Il en résulte de part et d'autre une accoutumance qui donne de meilleurs résultats.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.02
No. 2 Nord	.99
No. 3 Nord	.94
No. 4 Nord	.87
No. 5 Nord	.77
No. 6 Nord	.62
Fourrage	.51
Avoine—	
No. 2 C. W.	.49
No. 3 C. W.	.39
Orge—	
No. 3 C. W.	.54
No. 4 C. W.	.49
Fourrage	.44

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.22¼
No. 2 Nord	1.20¼
No. 3	1.14¼
No. 4	1.09¼
No. 5	.98¼
No. 6	.96¼
Fourrage	.76¼

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.24¼
No. 2 Nord	1.20⅞
No. 3 Nord	1.16¼
No. 4 Nord	1.09⅞
No. 5 Nord	1.00⅝
No. 6 Nord	.84⅛
Fourrage	.73⅛
Avoine—	
No. 2 C. W.	.62⅛
No. 3 C. W.	.53⅜
Orge—	
No. 3 C. W.	.73¼
No. 4 C. W.	.64¼
Seigle—	
No. 2 C. W.	1.05⅛
Bétail—	
Taures de choix	8.00 à 8.50
" ordinaire	7.50 et moins
Veau de choix	10.00 à 12.00
" " commune	8.00 et moins
Bouvillons (steers) de choix	8.00 à 8.50
Boeuf de choix	6.50 à 7.25
Porc de choix	12.00
Porc commun	11.50
Mouton	12.00 à 13.50
" de l'année	9.00 à 11.00
Agneau de boucherie	6.50 à 8.50

Un étrange état d'esprit

Il y a des gens très sympathiques parmi les anglo-saxons mais il en est qui ne comprennent pas encore que nous ne devons pas être mis sur un pied d'égalité avec les étrangers (Foreigners).

C'est ainsi par exemple que la "Acme Products",de Winnipeg ne veut pas annoncer dans les journaux français de l'Ouest, car c'est la politique de la maison, dit le gérant de la publicité, de ne pas faire d'annonces dans "les journaux étrangers".

Etrange mentalité! Ajoutons que ce partisan d'un canadianisme si orthodoxe porte un beau nom . . . allemand.

Comme les récents assimilés sont parfois plus virulents dans leur désir d'assimilation que les anglais eux-mêmes!

L'assurance-vie

L'assurance sur la vie continue de prendre chaque année une importance croissante. Grâce à l'activité fébrile d'un personnel tenace, grâce aussi à la prospérité à peu près générale, les capitaux assurés s'accroissent avec une intéressante régularité. S'il faut en croire un relevé préliminaire qui englobe 84 p. 100 des sociétés autorisées au Canada, les nouvelles affaires auraient augmenté en 1928 de $78,000,000, soit de 16 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est un nouvel indice de la prospérité si souvent soulignée depuis quelques mois.

On estime à $640,000,000 le chiffre global de l'assurance-vie souscrite durant l'année. Il faudrait ajouter à cela les contrats spéciaux et les polices émises pour l'étranger.

La semaine dernière nous publiions quelques chiffres démontrant la maigre part qu'obtenaient nos compagnies canadiennes. C'est bien le temps de faire de nouveau la réflexion: "Quelle part avons-nous dans cette augmentation du chiffre d'affaires enregistré par les compagnies d'assurances?"

Le plus grand aéroport en notre province

Il sera établi à Edmonton, selon le président de l'Aero Club.

Cy. Becker, président de l'Edmonton and Northern Alberta Aero Club, directeur-gérant de la Commercial Airways Ltd., a déclaré à un journaliste qu'Edmonton deviendra l'aéroport le plus important de la province et peut-être du Nord-Ouest; d'abord, parce que notre ville est le point de départ logique pour les régions du nord-ouest, puis parce qu'Edmonton deviendra un point d'arrêt sur la ligne aérienne transcontinentale, si le gouvernement décide de choisir la route du nord. M. Becker croit, pour sa part, que la route du nord est préférable, surtout lorsqu'il s'agit de survoler les montagnes.

L'élevage des animaux à fourrures

Est-il rémunérateur de pratiquer l'élevage des animaux à fourrures pour un cultivateur ? Cette industrie sur une petite échelle peut-elle devenir pour lui une source appréciable de revenus ou aura-t-elle pour conséquence de le détourner de la culture du sol?

Telles sont les questions qui se posent à ceux qui ne connaissent que peu la question de l'élevage.

Par exemple, on affirme que le Canada convient particulièrement bien à l'industrie de la fourrure, vu son climat favorable. Si cette industrie peut prospérer, il est de nécessité première de mettre tout de suite l'élevage sur un bon pied d'affaires et de renseigner nos gens.

Depuis quelques années déjà on s'occupe du renard. Le renard argenté jouit d'une vogue particulière.

Autrefois les éleveurs se recrutaient, en Canada, surtout dans l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle Ecosse. Puis la province de Québec est entrée dans ce champ d'activité économique.

L'Ouest ne pouvait tirer de l'arrière. Les "ranches" se sont multipliés. Les nôtres ont aussi participé à ce mouvement de l'élevage du renard.

Dans la région du Lac Saint-Jean on compte maintenant plusieurs éleveurs.

Le "Progrès du Saguenay" qui est toujours aux aguets quand il s'agit des intérêts des cultivateurs a exprimé, en janvier dernier, des appréhensions sur l'élevage des renards. Tout au moins, il désirait être renseigné avant de s'emballer comme quelques-uns l'ont fait.

Il invitait les lecteurs à échanger leurs opinions dans le journal sur cette tentative si pleine d'aléas.

On trouvera dans une autre colonne, une lettre ouverte publiée dans le "Progrès du Saguenay".

Pour ne pas avoir l'air de prendre parti dans des explications d'intérêt local, nous nous contentons de publier le texte, dans sa partie d'intérêt général. Nous omettons le nom de celui à qui la communication est adressée.

Cet élevage détournera-t-il les cultivateurs, les commerçants, d'un champ d'activité où ils exerceraient de façon plus efficace leurs connaissances professionnelles, ou ces mêmes personnes ont-elles raison de ne pas laisser passer une occasion possible de faire quelque argent?

Ne blâmons pas l'initiative chez les nôtres. Quand elle apparaît, efforçons--nous d'aider nos compatriotes dans la mesure de nos moyens. Notre devoir doit aller cependant jusqu'à dire la vérité, toute la vérité, sur les dangers cachés ou perceptibles.

Nous ne sommes pas renseignés en la matière comme le sont ceux qui ont des précisions techniques. Recourons à leurs précieux services.

Les témoignages de ces personnes compétentes que nous publierons chaque semaine seront, je crois, bien utiles à tous ceux qui ont placé des capitaux dans l'élevage sous toutes ses formes, et dans celle du renard en particulier.

Nos lecteurs peuvent eux aussi, échanger des lettres ou des opinions sur le sujet, si le coeur leur en dit.

Cette page des cultivateurs est pour eux et pour leurs intérêts. A eux de s'en servir.

Adolphe BOUCHER.

L'élevage des renards

Voici une des opinions que mentionne Adolphe Boucher dans un article cette semaine. Nous omettons par délicatesse le nom de la personne visée. — D'autres témoignages suivront.

Je veux relever une certaine partie de votre discours dans lequel vous tentez de prouver que l'élevage du renard est ruineux. Je peux parler d'une illustration de votre pensée que vous avez aimablement exposée devant les cultivateurs et autres, réunis pour l'enseignement agricole. Voici vos paroles que nous rapporte le journal:

"Vous achetez un couple de renards qui coûte, dit-on, $1,000.00, son installation coûte bien $250.00 ce couple vivra en moyenne 5 ans, son entretien et celui des petits coûtera $200.00 par année, c'est-à-dire, $1,000. par cinq ans". Je regrette de vous dire, M. T. . . . qu'il n'y a rien de fondé dans cette déclaration.

Etant éleveur de renards moi-même, pour mon compte depuis 7 ans, je parle en connaissance de cause. D'abord il est absolument faux de dire qu'un couple de renards vit seulement que 5 ans en moyenne. J'ai des couples de renards âgés de 7 et 8 ans, qui ont donné des petits chaque année. Je connais personnellement des éleveurs qui possèdent des renards âgés de 12 ans qui ont également donné des petits chaque année, tous ceux qui connaissent un tant soit peu la longévité du renard, vous diront la même chose.

Le coût des clos n'est pas de $250 par couple comme vous l'imaginez. Pour une construction des plus modernes le coût est de $150., y compris le terrain. Les constructions d'enclos qui se font généralement, ce qu'on peut appeler une construction ordinaire, coûtent $90. avec le terrain. J'ai construit moi-même des centaines de clos; c'est vous dire que je parle de ce que je connais personnellement par expérience et non sur le dire de M. un Tel.

Je tiens une comptabilité pour l'entretien des renards depuis plusieurs années. Je peux affirmer, avec preuve en mains, qu'un couple de renards avec ses petits, a toujours coûté moins de $500. par années pour son entretien; mais pour votre information, mettons $50; n'est-ce pas que vous vous trompez grandement M. T. . . ?

Voyons un peu maintenant ce que peut coûter un couple de renards pour une période de cinq ans.

Prenons comme base un couple de renards acheté au prix de $800., clos et terrain $150., entretien à $50. par année, $250., intérêts pour cinq ans du capital investi à 8 p.c., $480., donc un couple de renards pour une période de cinq ans aura coûté $1,680.00 pour prix d'achat, construction, entretien, etc., etc. Sans tenir compte du remboursement partiel du capital qui se fera chaque année à même les revenus.

Voyons les revenus, mettons une moyenne de trois petits par an (cela est bien raisonnable, très souvent la moyenne sera plus élevée) considérons la vente en fourrure. A la vente du 21 janvier dernier, tenue à Montréal, des belles peaux de renards argentés on été vendues jusqu'à $550. l'unité. La moyenne pour 2,500 peaux de renards argentés a été de $250.00 chacune. Prenons cette moyenne pour notre calcul qui sans doute n'est pas exagéré. Le produit d'un couple de renards sera donc de $5,750. pour une période de cinq ans, et il reste encore le couple de renards qui a toujours la même valeur. Déduisez, si vous le voulez, le capital investi, $1,680., la balance sera de $2,070. Ce placement n'est pas si mauvais, ce sans tenir compte du marché du renard vivant qui est deux fois plus payant.

Vous prétendez que le prix des peaux baissera sensiblement dans un avenir rapproché, vous appuyant, pour cela sur le fait qu'aujourd'hui on fait avec du renard jaune du renard noir. Il est vrai que l'on a réussi, au moyen de la teinture, de faire une peau de renard noir avec une peau de renard jaune mais autant c'est vrai pour le renard noir, autant c'est faux pour le renard argenté. C'est précisément ce qui fait la haute valeur commerciale du renard argenté comme fourrure de luxe, c'est que l'on n'a pas trouvé de teinture pour teindre une peau de renard couleur argentée.

Nos gouvernants sont des hommes sages et prudents, il n'y a pas à en douter. Cependant, ils ne pensent pas du tout comme vous. Ils projettent d'établir dans la région une ferme expérimentale pour l'élevage du renard argenté; des conférenciers rétribués par le gouvernement, parcourront nos paroisses pour donner des conférences sur l'élevage du renard. Cette décision de la part de nos hommes d'Etat est sans doute le résultat d'études sérieuses; c'est bien là un témoignage incontestable que l'élevage du renard promet d'être très payant pour l'avenir. Auriez-vous raison contre tout le monde? Vos arguments ne le prouvent pas. Pour ma part, j'aime mieux croire que vous n'avez pas assez étudié la question pour parler de l'élevage du renard, de ce qu'il a rapporté jusqu'à présent et pour pronostiquer les résultats à venir.

Bien à vous,

Alfred LAVOIE,
Lac-Saint-Jean.

Comment se procurer de la bonne semence

(Notes des fermes expérimentales)

La majorité des cultivateurs n'ignorent pas la valeur de la bonne semence, mais ceux qui peuvent acheter de grandes quantités de semence enregistrée aux prix actuels de ce produit sont en petit nombre.

Un simple moyen d'améliorer sa semence sans dépenser beaucoup d'argent est d'acheter quelques boisseaux de semence enregistrée. C'est là la semence la plus pure que l'on peut se procurer à l'exception du stock d'élite. En ce qui concerne les variétés qui ne sont pas encore éligibles pour l'enregistrement, comme les blés Garnet et Reward, on choisira de la semence qui a été approuvée par l'inspecteur du gouvernement et qui se vend dans des sacs cachetés. On traite cette semence pour le charbon et on la sème sur un champ propre, qui a été mis en jachère d'été, et que l'on a choisi pour la parcelle de semence. Il faut avoir soin de nettoyer le semoir parfaitement avant de semer. Lorsque la parcelle est située dans un champ et entourée de grain semblable, on laissera autour d'elle un espace non ensemencé ou bien l'on ensemencera la largeur d'une rangée de semoir d'un grain différent. Par exemple, l'avoine pourrait être employée là où la parcelle et le reste du champ sont ensemencés de blé. On aura soin de débarrasser la moissonneuse des autres espèces et variétés de grain avant de s'en servir pour faucher la parcelle de semence. Il est bon également, au battage, de battre une espèce différente de grain pendant quelques heures avant de commencer à battre la parcelle de semence, et de tenir séparés du reste de la semence les premiers jets qui sortent du tuyau à grain de semoir.

Un certain nombre de cultivateurs du district de Scott obtiennent de bons résultats avec la méthode que nous venons de décrire. Ils ont constaté que la récolte de la parcelle est plus pure au point de vue de la variété et qu'elle mûrit d'une façon plus uniforme que celle des autres champs. La superficie des parcelles de semence dans ce district varie de quatre à seize acres. Par l'achat de cinq à vingt boisseaux de semence enregistrée le producteur peut augmenter sa provision de semence de 100 à 400 boisseaux respectivement pour l'année suivante.

Un autre moyen est d'établir la parcelle de semence assez près des bâtiments, ce qui permet de faire une certaine quantité de sarclage le soir. Le producteur pourra ainsi non seulement maintenir la pureté de la semence, mais il aura aussi l'occasion d'étudier les caractères de la variété.

F. M. MacISAAC,

Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

Le nettoyage du grain

(Notes des fermes expérimentales)

Le nettoyage du grain de semence devrait être l'une des plus importantes opérations de la ferme, et le cultivateur qui a de la terre propre et qui produit du grain tous les ans devrait scrupuleusement nettoyer tout son grain avant les semailles.

Les machines nécessaires pour le nettoyage et la façon dont ce nettoyage est fait, sont réglées par les graines de mauvaises herbes et les autres impuretés à enlever. Les impuretés comme les fragments de paille, la balle et les graines de mauvaises herbes, qui diffèrent beaucoup au point de vue de la grosseur et de la forme du grain à nettoyer, peuvent être facilement enlevées par la plupart des cribles bien conduits. Les graines de mauvaises herbes, qui ont à peu près la même grosseur que le grain à nettoyer, sont la difficulté principale. Des machines spéciales sont nécessaires pour ces séparations, et dans les cas spéciaux, comme dans la séparation de la folle avoine d'avec l'avoine, le triage à la main est le seul bon mode de nettoyage.

Il serait inutile de discuter tout au long dans cet article l'enlèvement des matières inertes et des graines de mauvaises herbes, dont la grosseur diffère beaucoup de celle du grain, car presque toutes les sortes de machines à nettoyer bien conduites font un bon travail dans les cas de ce genre.

(Suite page 7)

ECHOS DE LA PRESSE

Le sport et le caractère

Des partisans du sport, pour en excuser la pratique excessive, disent à leurs adversaires: "Trouvez une meilleur méthode de séparer l'ivraie du bon grain et nous nous inclinerons devant vos critiques. En ce moment le sport reste la méthode la plus effective de faire l'épreuve du caractère d'un homme.

L'abus du sport demeurera toujours un mal. Même dans nos institutions scolaires ontariennes, on le déplore. Les avantages qu'une pratique judicieuse des exercices physiques apporte ne justifieront jamais les excès de la jeunesse sur ce point.

Encourageons donc le sport, mais, blâmons-en toujours la pratique excessive. Si utile qu'il soit pour éprouver le caractère d'un homme, il n'est pas la plus effective méthode que nous ayons à notre disposition pour atteindre ce but.

Le vrai caractère se mesure mieux à l'épreuve des difficultés économiques et surtout morales de la vie.

"Le Droit".

* * *

Un grand Canadien

LE PERE LACOMBE

Nous mentionnions dans notre journal dernièrement que le Père Jan était allé solliciter de la province de Québec des adhésions à son oeuvre du Monument Lacombe. Voici un article consacré au grand Canadien par notre excellent et si sympathique confrère l'"Action Catholique".

Il y a quelques années, on se le rappelle, la mort du R. P. Albert Lacombe, O.M.I., causait une vive émotion par tout le pays. Le vieux missionnaire de l'Ouest était connu de tout le Canada, au-delà même de nos frontières et jusque dans les pays d'Europe.

Le Père Lacombe avait été le compagnon et l'ami des grands missionnaires d'autrefois ;il avait connu les chefs célèbres des tribus sauvages et les énergiques pionniers qui ont ouvert l'Ouest au progrès économique. Témoin attentif et intelligent de l'évolution qui a transformé les grandes plaines, il fut associé aux épisodes les plus intéressants de l'histoire des pays d'en haut. Il s'intéressait à tout ce qui pouvait promouvoir le bien public.

Convertisseur d'âmes ,il était aussi un citoyen zélé qu'on place à bon droit parmi les grands hommes dont s'honore notre pays. Il avait vu tant de choses, fréquenté tant de personnes de tous les milieux, que sa conversation était toujours agréable et pittoresque. On le recherchait jusque dans ses vieux jours, alors qu'il menait une vie de réclusion dans la paisible solitude de Midnapore, Alberta, où il était entouré de pauvres et d'orphelins.

Le souvenir de ce bienfaiteur de l'humanité mérite d'être conservé non seulement au fond des coeurs, mais encore sur un marbre commémoratif, qui rappellera aux générations futures son nom et sa mémoire.

C'est l'oeuvre que sa chère province de l'Alberta, gardienne de ses restes mortels, a entrepris avec le concours du R. P. Jan, Oblat, supérieur de la Mission de Saint-Albert. Ce dernier vient présentement solliciter l'aide pécuniaire des citoyens des provinces de Québec et d'Ontario. Il est à espérer que la générosité exercée autrefois à l'endroit du P. Lacombe luimême, se signalera encore en cette occasion où il s'agit d'élever un monument en sa mémoire. Cette oeuvre étant foncièrement patriotique, nous en attendons un plein succès.

* * *

Nos lecteurs aimeront trouver ici quelques notes sur la vie du grand missionnaire canadien, surnommé par les sauvages qu'il a évangélisés: "L'homme au bon coeur".

Albert Lacombe était né à Saint-Sulpice, près de Montréal, le 28 février 1827. Ordonné prêtre par Mgr Bourget en 1849, il reçut immédiatement son obédience pour les missions de l'Ouest canadien qu'il avait toujours désirées depuis sa tendre jeunesse. Le jeune prêtre, de santé robuste, d'une volonté énergique, était éminemment doué pour la carrière active qui s'ouvrait devant lui. Apôtre de première valeur, coureur des bois et des prairies, avocat habile de toutes les causes où il s'agissait de secourir les malheureux, il s'acquit la renommée de pacificateur des tribus indiennes entre elles, d'homme habile et influent auprès des gouvernements pour une bonne entente entre les Blancs et les Sauvages.

Ce jeune prêtre qui n'avait pas encore vingt-trois ans se mit en route pour Rivière-Rouge avec un courage qui émerveilla tout le monde. Sa première halte, à Dubuque, le 15 août 1849, coïncida avec la cérémonie de l'érection d'un monument commémoratif au fondateur de l'endroit. Le missionnaire y prononça son premier sermon devant un auditoire canadien-français. Il poussa ensuite sa marche jusqu'à Saint-Paul, Minn. Le Grand Vicaire Ravaux, pasteur de l'endroit, lui dit en l'abordant: "Mais, c'est un enfant qu'on nous a envoyé". Tout de même, il lui donna de grandes marques de confiance.

Après avoir exercé le ministère quelques semaines à Saint-Paul où il avait conquis l'affection de tous, le P. Lacombe poursuivit son voyage vers Pembina où il était attendu par l'abbé Belcourt, missionnaire de la Rivière-Rouge.

* * *

Nous ne pourrions faire ici une très longue narration des travaux entrepris par le R. P. Lacombe. Pour atteindre son but d'évangélisation, il lui faudra se soumettre à des privations de tous genres, s'exposer à d'innombrables dangers sur les rivières glacées, au milieu des tempêtes, des froids de 50 à 60 degrés en-dessous de zéro; il lui faudra traverser des forêts et des prairies en feu, braver la contagion d'affreuses épidémies de vérole et de scarlatine chez les sauvages; il ira même jusqu'à faire des opérations chirurgicales avec un succès étonnant. Le missionnaire est partout, dans l'immense prairie, dans les bois profonds, cherchant ses pauvres indiens qui semblent ne pouvoir se passer de lui. En même temps, il étudie les langues si abstraites de différentes tribus. Par un travail opiniâtre, il parvient bientôt à posséder si bien ces idiômes sauvages qu'il compose des livres de prières, même des grammaires et des dictionnaires qui sont encore d'une grande utilité aux missionnaires actuels. Un tel exploit touche au prodige et paraîtra merveilleux aux générations futures.

* * *

Mais voilà que soudain la scène change. Les vastes solitudes indiennes sont envahies par les visages pâles: c'est une civilisation nouvelle qui s'avance et que rien n'arrêtera désormais.

Que faire? . . . Il faut préparer les Indiens à adopter un nouveau genre de vie, les amener à abandonner leur domaine de chasses, les engager à profiter de cette civilisation nouvelle.

Pour cela, il faudra créer des missions permanentes, des pensionnats, des écoles industrielles pour jeunes gens et jeunes filles, des hôpitaux, etc., etc. Le P. Lacombe ne craint pas d'assiéger à cette fin nos gouvernants d'Ottawa. Il sait intéresser à ses projets des représentants de Sa Majesté les gouverneurs généraux du Canada et vient à bout de toutes ses entreprises.

Les métis, formant un groupe à part, sont l'objet constant de ses sollicitudes. Il n'a pas de repos jusqu'à ce qu'il ait réussi à leur former une puissante colonie où tous les avantages leur sont offerts.

Ce n'est pas tout: des émigrants affluent des différents pays de l'Europe: Galicie, Autriche, Pologne, Allemagne, Russie. Pour eux aussi, il se dépense sans compter. Comme un autre saint Paul, il dit: "Je me dois à tous." Il se rend à Rome et même jusqu'au trône de l'empereur d'Autriche pour y plaider la cause des populations venues de son empire. Et le vaillant missionnaire, toujours favori du succès, réussit dans toutes ses démarches. Doué d'une activité dévorante, il irait jusqu'au bout du monde pour obtenir gain de cause.

Faut-il faire des démarches, s'adresser à des personnages influents, le missionnaire dispose d'une qualité essentielle. Il est doué d'un magnétisme personnel qui charme ses auditeurs par un don spécial de dramatiser ses récits. Les expressions pittoresques pour peindre des situations, jointes à une sensibilité communicative, contraignent ses auditeurs à se rendre à ses instances.

* * *

Outre une multitude d'oeuvres de bienfaisance, le P. Lacombe fonde des paroisses, bâtit des églises qui font aujourd'hui la gloire du pays. Nous constatons le fruit de ses labeurs en jetant un coup d'oeil sur Sainte-Marie de Winnipeg, dont il fut le premier curé pendant qu'il donnait des missions aux ouvriers employés à la construction du chemin de fer Pacifique Canadien.

Les belles églises et paroisses de Saint-Albert, d'Edmonton, et de Calgary, ainsi que beaucoup d'autres, lui doivent aussi en grande partie leur existence. A l'âge de 88 ans, il lui prit envie d'aller donner un sermon d'adieu dans sa chère église de "Sainte-Marie de Calgary". Il y fut reçu avec tout l'enthousiasme, l'affection et le respect que la population de l'endroit lui avait toujours témoignés. Cette dernière visite fut pour lui un vrai triomphe.

Sur ses vieux jours, il fut invité par le gouvernement d'Ottawa à faire partie de la Commission royale envoyée dans l'Extrême-Nord, pour traiter de divers arrangements pacifiques avec les sauvages. On le jugeait seul capable de faire entendre raison à ces derniers. Contre toute espérance, il réussit à faire accepter les propositions du gouvernement.

* * *

La dernière oeuvre du vieux missionnaire fut la fondation d'un Hospice dirigé par les Soeurs de la Providence, à Midnapore, pour les orphelins et les vieillards des deux sexes. Il y mourut le 12 novembre 1916.

Le P. Lacombe, issu d'une de nos belles familles canadiennes-française, originaire de Saint-Sulpice, P.Q., est assurément l'un des nôtres. Notre province de Québec peut se glorifier à bon droit d'avoir donné à l'Eglise catholique et au pays canadien un prêtre et un patriote de cette valeur.

Elle peut revendiquer sa part dans l'érection du monument qui consacrera sa mémoire et elle tiendra à honneur de répondre à l'appel qu'on lui doit en cette occurrence.

On adresse les souscriptions pour le Monument Lacombe au R. P. Jan, O.M.I., Saint-Albert, Alta.

La langue des fidèles

Le Concordat entre le Vatican et le gouvernement italien touche à un très grand nombre de points et règle une multitude de problèmes d'ordre interne. L'un des plus intéressants à notre point de vue est certes celui de l'usage de la langue des fidèles. L'italien n'est pas la langue parlée exclusivement par tous les sujets de Victor-Emmanuel. C'est le cas particulièrement dans le Tyrol autrichien où l'allemand est la langue maternelle de la population.

Quelle serait au point de vue religieux la situation de la langue italienne dans les provinces italiennes?

Voici ce qu'en dit le Concordat: Tous les titulaires de bénéfices ecclésiastiques en Italie doivent être citoyens italiens et titulaires de diocèses et paroisses doivent parler la langue italienne. Mais ils devront de plus,—et ceci est très importante,—connaître la langue d'usage local, ou, s'ils ne la connaissent pas, ils devront avoir des coadjuteurs qui la comprennent et la parlent "afin de prêter l'assistance religieuse dans la langue des fidèles conformément aux règles de l'Eglise."

Voilà qui est bien clair pourtant. Mais les assimilateurs de la National Catholic Welfare Conference l'ont-ils compris?

"L'Opinion Publique",
Worcester, Mass., E.-U.

Le nettoyge du grain

(Suite de la page 6)

re. Il faut avoir soin de régler la machine à la bonne vitesse et de ne pas l'alimenter au-delà de sa capacité, car aucune machine ne fait un bon travail lorsque les passes sont surchargées.

Il est plus difficile de nettoyer le grain lorsque les impuretés ont la même forme que le grain lui-même, et dans bien des cas des machines spéciales sont nécessaires pour cet ouvrage. Dans tous les districts qui ont un établissement central de nettoyage, on conseille au cultivateur d'y faire nettoyer son grain, à moins qu'il ne produise suffisamment de semence pour avoir ses machines à lui. Tout cultivateur peut se faire un matériel de nettoyage assez satisfaisant en joignant au crible une machine à disques. Le crible enlève, par un courant d'air, la matière inerte et les graines de grosseurs différentes, et la machine spéciale fait les séparations plus fines. Certains cultivateurs emploient trois machines combinées, dont les deux dernières sont adaptées pour des fins spéciales.

Pour savoir si la machine fait le travail que vous désirez, étalez sur une table, où vous pourrez facilement apercevoir les graines de mauvaises herbes, une quantité de semence nettoyée. Envoyez également un échantillon au laboratoire de semence où l'on fera une analyse des impuretés.

Toute la graine de semence devrait être nettoyée avant les semailles et le nettoyage devra se faire assez tôt au printemps pour que ce travail puisse s'effectuer sans presse.

F. V. HUTTON.
Station expérimentale fédérale,
Rosthern, Sask.

Le voyage de l'Université de Montréal

M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, en aura la charge.

Le cinquième voyage annuel de l'Université de Montréal à travers le Canada s'annonce sous les plus heureux auspices, disent les organisateurs de cette agréable et instructive randonnée. Les demandes de renseignements affluent de partout, plusieurs adhésions ont même déjà été reçues et tout indique qu'un grand nombre de nos compatriotes voudront encore cet été profiter des avantages exceptionnels offerts par l'Université de Montréal et le Pacifique Canadien pour visiter la partie ouest du pays, tout en faisant un voyage de vacances reposant. On sait que cette excursion se fera du 6 au 27 juillet, c'est-à-dire qu'elle durera 21 jours comme les précédentes. Elle permettra de visiter les grands centres de l'Ouest et de la Côte du Pacifique en même temps que les plus célèbres villégiatures des Rocheuses, telles que Banff, Field et Lac Louise.

Une nouvelle qu'apprendront sans doute avec plaisir ceux qui projettent de faire ce beau voyage ou qui s'y intéressent d'une façon quelconque, c'est que cette fois, c'est M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, qui en aura la charge. M. Laureys est très avantageusement connu dans les cercles d'enseignement supérieur, les milieux financiers et sociaux, non seulement de la province de Québec, mais encore des autres parties du Dominion, de sorte que sa participation à cette excursion est un gage de succès de plus pour les organisateurs.

M. Laureys joint à une personnalité charmante de vastes connaissances et une expérience considérable des voyages. Après avoir étudié dans les écoles et Athénés Royaux de Belgique et à l'Université de Louvain, il fit, de 1905 à 1910, plusieurs voyages autour du monde et se livra à des études économiques et commerciales sur place en Australie, en Afrique et dans les deux Amériques. En 1923, M. Laureys fut directeur du train-exposition canadien qu'il accompagna dans sa mémorable randonnée à travers la France et la Belgique. En 1926, il fut nommé membre de la Corporation des Ecoles Techniques ou professionnelles de la province de Québec et, en 1928, de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Auteur de nombreux ouvrages et articles traitant de questions économiques ou d'enseignement commercial et technique, il remporta le prix David en 1927 avec son ouvrage "La Conquête des Marchés Extérieurs".

Petites nouvelles

Le dernier numéro du "Progrès du Golfe", nous apprenait que cet hebdomadaire entrait dans la vingt-cinquième année de son existence. C'est long vingt-cinq ans pour un hebdomadaire indépendant, catholique, qui ne veut pas accepter de fonds électoraux pour vivre.

C'est cependant ce qu'a accompli un petit journal régional, le "Progrès du Golfe", de Rimouski.

Vaillamment, crânement pendant toute cette période il a dirigé nos compatriotes de cette belle partie du pays, de ce que si peu connaissent, et que tant de gens ignorant de la patrie québecquoise, confondent encore avec la région du Lac Saint-Jean où est située Chicoutimi, l'ville du Saguenay.

Longue vie au "Progrès du Golfe", et succès grandissant dans la mission qu'il remplit si bien.

Nous sommes d'autant plus heureux de saluer ce journal qu'il a toujours témoigné une grande sympathie envers la "Survivance".

0:O:o

M. W. C. McKinnell, député à la législature du Manitoba, dit que d'ici vingt ans, Fort Churchill aura une population de plus de 100,000 habitants.

0:O:o

La session se poursuit activement à Ottawa, après la vacance de Pâques. On continue la discussion sur le budget. On espère que la session se terminera pour la fin de mai, et pour être plus précis, pour le 24 mai, fête de l'Empire.

"LES INSTITUTEURS DOIVENT RENSEIGNER LA POPULATION SUR LES MERITES DU BILL"

C'est ainsi que s'exprime le ministre de l'éducation, l'honorable Perren Baker, à la Convention des Instituteurs.

Les instituteurs se sont réunis au cours de la semaine qui vient de se terminer. M. H. C. Newland, président de la "Alberta Educational Association" a présenté un travail sur le fameux projet Baker. Il félicita le ministre de l'éducation de son courage sur la question scolaire et en particulier sur son projet dit Baker. Il ajouta que l'université de l'Alberta devait être louée de songer à mettre la profession de l'enseignemnt sur un pied d'égalité avec les autres professions.

Plus de 1000 instituteurs étaient présents à l'ouverture de cette convention. La bienvenue leur fut souhaitée par le maire Bury, par M. A. T. Cushing, président des commissions d'écoles publiques et aussi par M. Robt. Crossland, président de la "Commission des écoles séparées".

On entendit ensuite le discours du président de la convention et on procéda à la nomination des comités.

L'arrivée des délégués

La convention tint ses séances à l'église McDougall. L'inscription des délégués se fit dans le sous-sol.

Dans le cours de l'après-midi de mardi on entendit un discours de Sir Charles Robertson, C.V.O., principal de l'Université de Birmingham sur "l'éducation de la récréation".

On entendit ensuite un représentant de l'Alliance des instituteurs et M. G. Fred McNally, surintendant des écoles de la province parla de la "bibliothèque de l'école".

Un débat sur la question scolaire

Plus de 1000 personnes y assistent.

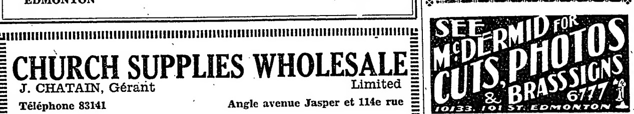
On a entendu, ces jours derniers, à l'église McDougall un débat sur les mérites et démérites du bill scolaire Baker présenté à la dernière session.

M. C. L. Gibbs, député à la législature et professeur à l'école technique d'Edmonton, et M. L. Watts, B.A., de l'école Crescent Heights, Calgary, parlèrent en faveur du bill et MM. William Wallace, M.A.F.R.S.C., de Camsie, Alberta, parlèrent contre le projet.

Les juges ne purent rendre de verdict. On déclara que les orateurs de chaque côté avaient défendu leur cause avec de solides arguments. Il fut impossible de donner la palme aux orateurs partisans du système préconisé, de même qu'on n'a pu déclarer victorieux les adversaires du mode.

Cette soirée a grandement intéressé les auditeurs.

M. Joseph A. Paquin, de Falher, a été nommé huissier pour le district judiciaire d'Edmonton à Falher.



Le concours d'abonnements se termine le 16 mai

PRESSEZ-VOUS DANS VOTRE CAMPAGNE

Appuyez le candidat de votre paroisse

"LA SAINTE VIERGE"

Par Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec

(Québec, Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne; 180 pp. 50c)

(Ecrit pour la "Survivance")

On a dit de Mgr Roy que sa force de prédicateur résidait dans sa réflexion: il savait s'isoler, méditer, étudier, travailler pour instruire et élever les esprits.

Ces qualités se retrouvent dans ce choix d'instructions qu'il prêcha tous les dimanches, à l'office du soir, alors qu'il était curé de Jacques-Cartier. Ces courtes allocutions (elles duraient environ dix minutes) avaient pour sujet la Sainte Vierge; il étudia le privilège de son Immaculée Conception, sa nativité et expliqua les diverses significations du nom de Marie.

L'orateur s'attache surtout à expliquer l'Immaculée Conception de Notre Dame: vingt instructions lui sont consacrées; elles sont claires, limpides, révélatrices. Avec une grande sûreté de doctrine il établit le fondement du dogme dans l'Ecriture Sainte et dans la Tradition apostolique. Ensuite il nous montre pourquoi le Souverain Pontife a jugé opportun de définir cette vérité; il développe aussi magistralement les raisons de convenance de ce privilège de Marie, raisons tirées de ses relations spéciales avec les trois personnes divines. Enfin il examine en cinq instructions les résultats pratiques de cette définition.

Dans les allocutions sur la Nativité de la Sainte Vierge, Mgr Roy tire surtout les leçons de cette merveilleuse naissance.

Les instructions consacrées au nom de Marie nous ouvrent sur les beautés et les grâces de la Sainte-Vierge de magnifiques horizons.

C'est un excellent livre pour le mois de Marie: chaque instruction peut servir de lecture spirituelle.

Lisez-le et vous connaîtrez mieux la Sainte Vierge; vous ne pourrez que vous sentir plus attirés par le charme de cette Mère Immaculée.

UN APPEL AUX AMIS DU VERBE FRANCAIS

Il y a quelques semaines le Cercle Jeanne d'Arc annonçait que dû à des circonstances particulières il ne pouvait cette année se charger de l'organisation des concours de français comme il l'avait fait courageusement dans le passé. Devant cette décision l'Association Canadienne--française de l'Alberta a pris la chose en mains et l'organisation va bon train.

Des milliers de lettres sont déjà parties allant dire à autant de personnes la situation des nôtres au point de vue français en Alberta, les difficultés que nous éprouvons pour conserver en nos enfants le verbe des aïeux.

Nous donnons plus bas la majeune partie d'une lettre qu'envoie l'Association des Instituteurs Bilingues dont M. Rosaire Racette, B.A., est l'actif et dévoué président.

En quelques phrases la situation est exposée... Pour aller de l'avant, pour mettre une base a nos efforts isolés, l'Association tend la main afin de créer un fonds inaliénable qui servira à doter quelques-uns des jeunes garçons ou jeunes filles de bourses leur permettant de poursuivre leurs études à l'école normale.

Comme on le voit c'est un appel aux hommes de coeur, à ceux qui veulent effectivement la survivance en Alberta. L'école c'est le champ clos où se livre la grande bataille pour nous.

Que feront nos compatriotes?

Répondront-ils à l'appel afin d'assurer un franc succès à ces concours qui obtiennent en Saskatchewan et au Manitoba un grand succès?

Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine.

CONCOURS DE FRANCAIS

Sous la direction de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, organisé par l'Association des Instituteurs Bilingues de l'Alberta; président: R. Racette, B.A., sec.-trés.: C. Fouquette, B.Sc.; Secrétariat, Collège des Jésuites, Edmonton, Alberta.

Cher monsieur,

Le Cercle Jeanne d'Arc a récemment annoncé qu'il ne pourra pas, cette année, organiser le concours annuel de français dans nos écoles bilingues de l'Alberta. Ceci vous dira la raison pour laquelle l'Association Canadienne-française de l'Alberta dont c'est le rôle de veiller aux intérêts de notre langue, a décidé de prendre désormais la chose en mains.

En face des dangers qui menacent nos écoles, notre Association Nationale albertaine veut, dès cette année, par ses concours de français, tenter un grand effort pour éveiller chez nos enfants le goût de leur langue, chez nos jeunes des deux sexes le goût de l'enseigner, et chez nos instituteurs actuels le goût de persévérer et de réussir dans nos écoles. Voyons donc brièvement ce que l'A.C.F.A. désire faire.

Afin d'encourager nos petits canadiens-français à une étude plus assidue de leur langue, l'A.C.F.A. organisera désormais les concours annuels de français en Alberta et décernera dans toutes les écoles qui y participeront (et dans chaque grade si possible) de magnifiques récompenses: bourses, médailles, diplômes ou volumes de prix. Etant donnés sous une surveillance éclairée ces concours lui permettront ainsi qu'aux commissaires et qu'aux parents de se rendre compte des progrès annuels des élèves dans l'étude du français.

Il y a de plus pénurie d'instituteurs bilingues en Alberta; c'est pourquoi le nombre de nos districts qui doivent nécessairement engager des instituteurs protestants de langue anglaise grandit d'année en année.

D'un autre côté, nos candidats aux écoles normales, chaque année, sont en nombre insuffisant pour pouvoir combler les vides et le gouvernement de notre province persiste à refuser la reconnaissance des diplômes des instituteurs de la province de Québec. Demandez-vous un instant qui enseignera notre langue et notre religion dans nos écoles si nos instituteurs viennent à disparaître. C'est ici que vient l'intention de l'A.C.F.A. de créer des bourses qui encourageront nos jeunes à considérer comme une véritable carrière (et combien patriotique) l'enseignement bilingue dans l'Alberta. **Il nous faut absolument des instituteurs de chez nous puisqu'on n'en veut pas d'ailleurs.**

Bien plus, on constate qu'à tous les ans, bon nombre d'instituteurs bilingues quittent nos écoles pour aller enseigner dans des écoles purement anglaises et protestantes. Leur raison pour agir ainsi semble être que la tâche d'enseigner le français, surtout en face d'un programme déjà très surchargé en anglais, leur paraît trop lourde. Il ne faut pas oublier, en effet, que nous n'avons pas d'écoles normales bilingues en Alberta et que la plupart de nos instituteurs n'ont jamais appris comment enseigner le français. Nous trouvons donc que le seul moyen de procurer à nos instituteurs en général, quelque aide effective dans la poursuite de leur tâche et leur faciliter l'enseignement du français est de leur fournir **toujours gratuitement** des cours de pédagogie suivant notre programme officiel de français.

Laissée à ses seules ressources financières, l'Association Canadienne-française de l'Alberta se sent faible devant la lourde tâche qui lui incombe. Pour lui permettre de mener à bien cette grande entreprise au sujet de nos écoles, elle a besoin de fonds qui serviront à la création de bourses d'école normale, à l'achat de prix, médailles et récompenses scolaires. Elle a donc lancé un appel général à nos frères de la province de Québec et tout nous fait espérer qu'il sera généreusement entendu.

Il ne faut cependant pas oublier que le premier devoir des Canadiens-français de l'Alberta, s'ils ont vraiment **la volonté** de survivre est de s'aider eux-mêmes. Qui peut nier que notre seule chance de survie réside uniquement dans nos écoles? Et, ces écoles, elles seront ce que nous les ferons tous ensemble. Nous faisons donc appel à votre générosité bien connue, et nous nous permettons de vous demander votre concours sous n'importe quelle forme que ce soit: argent, livres ou médailles. Quoique vous donniez, vous contribuerez à la survivance de notre langue et religion dans l'école.

"Le travail individuel faillit là où le travail collectif peut réussir."

Vos tout dévoués,

R. RACETTE, B.A.,
président.

Conrad FOUQUETTE,
secrétaire.

N.B.—Veuillez adresser toute communication à:

Les Concours de Français,
Collège des Jésuites,
Edmonton, Alberta.

Un document à conserver

On a distribué dans certaines écoles, la semaine dernière, des copies nouvelles de bulletins scolaires mensuels. An verso on peut y lire un texte que nous aimerions porter dans chaque foyer catholique et de langue française.

C'est à cette fin que nous le mettons cette semaine sous les yeux de nos lecteurs.

Puissent ces fortes et substantielles paroles opérer un réveil salutaire en maints endroits.

A Edmonton, comme dans les écoles rurales, la loi actuelle nous permet l'enseignement exclusivement français durant les deux premières années du cours primaire; après ce stage la loi nous accorde une heure de français par jour.

Note:—La demi-heure de français, dont il est question plus bas ne s'applique qu'à Edmonton où nos compatriotes irlandais font la part si maigre au français, à cause, disent-ils, des exigences du programme. Dans les milieux ruraux la situation est un peu meilleure, mais le texte plus bas conserve toute son impérieuse raison d'être.

LISONS-LE

Aux Parents Canadiens-français

Vous savez tous qu'une demi-heure de français par jour ne suffit pas à vos enfants pour leur permettre d'apprendre leur langue d'une façon convenable. En attendant plus et mieux, les parents canadiens-français doivent à leur race et se doivent à eux-mêmes d'aider de tout leur pouvoir à la survivance de la langue:

1.—En **obligeant** les enfants à parler français à la maison. Les exemples, sur ce point, valent mieux que les conseils et les punitions.

2.—En voyant à ce que les enfants fassent leurs devoirs français à la maison. Après le catéchisme, le français doit occuper la première place dans le travail à domicile.

3.—En leur fournissant de la bonne lecture française.

4.—En récompensant leurs efforts, et en portant beaucoup d'intérêt à leur bulletin mensuel.

Croisade nécessaire

L'ennemi capital de la langue française, celui qui met le plus en péril son existence, n'est pas aussi loin que vous le croyez. Il habite dans nos propres murs. Il vit en nous. Qu'on l'appelle insouciance, apathie, paresse, intérêt personnel, égoïsme, respect humain, snobisme . . . peu importe son nom et les formes diverses qu'il revêt; son oeuvre néfaste s'accomplit et c'est à la combattre que je vous convie aujourd'hui, chevaliers de la langue française.

Croisade importante et urgente. Deux mots en résument les principales phases: **parler et faire parler** entre vous votre langue.—(Pierre Homier).

Vous dites que vous aimez votre langue. Eh bien! vous mentez:

Quand vous négligez d'apprendre vos leçons françaises.

Quand vous ne faites pas de votre mieux vos devoirs de français.

Quand vous ne parlez pas français entre vous.

Quand vous ne jouez pas en français.

Quel est celui qui aime à passer pour un menteur public?

La Prière des Petits Canadiens

O Christ! ami des Francs, Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré Coeur. Nous vous en prions, par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre Foi.

O Christ! notre Roi, nous vous jurons fidélité éternelle! Faites que, nourris du pain de votre Sainte Eucharistie, nous croissions en "un peuple parfait", que nous méritions de continuer, sur cette terre d'Amérique, les glorieuses traditions de la "Fille Aînée de l'Eglise".

O Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France! Sauvez notre cher Canada; et vous Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Imprimatur:

ELIE-A., Evêque de Halleybury.

Cette prière, composée par Mgr Latulipe, a été approuvée par Sa Sainteté Pie X et ensuite par S. S. Benoit XV. Ce dernier ajouta de sa main au bas: souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande.

UN GROUPE DE FRANCO-AMERICAINS ENVAHIT LA REGION DE LA RIVIERE DE LA PAIX

Ils passent par Edmonton lundi le 8 courant.—L'abbé Hamelin et l'abbé Normandeau les dirigent à destination

Bonne nouvelle pour ceux qui s'intéressent à la vitalité de nos groupes français. Lundi, la ville d'Edmonton saluait plus de deux cents compatriotes en route pour la riche région de la Rivière de la Paix.

Aux chants joyeux de nos ancêtres le groupe dirigé par les abbés Hamelin, Normandeau, et jusqu'à Edmonton, l'abbé Boucher était avec eux, nos compatriotes se sont dirigés vers les terres du nord.

Là ils formeront une nouvelle paroisse sous le vocable de Notre-Dame de la Paix. Aujourd'hui ce n'est que buisson et demain, grâce aux labeurs de nos vaillants pioniners, ce sera transformation en plaine fertile de ces territoires.

La paroisse nouvelle aura une superficie de 10 milles carrés.

La plupart d'entre ces colons viennent de la Nouvelle-Angleterre mais ils sont originaires de la province de Québec. Ils partirent pour les Etats-Unis à la fin de la guerre lors de la période de dépression économique qui traversa le pays.

Plusieurs d'entre ces colons vinrent l'an dernier pour la moisson: ils prirent goût au pays et cette année nous les voyons revenir pour tout de bon.

Le groupe, au départ comptait 210 colons mais un certain nombre s'arrêtèrent dans les autres provinces de l'Ouest. 187 s'établiront dans les limites de la nouvelle paroisse. On dit que la plupart d'entr'eux ont de l'argent. On mentionne même que quelques-uns ont $10,000 et au moins un à $100,000. Tous les membres de l'excursion sont très enthousiastes sur leur établissement.

M. Nadeau, marchand de Holyoke, a raconté à des journalistes qu'il a perdu $25,000 dans le sud de l'Alberta il y a quelques années mais il a une grande confiance dans le nord de la province.

On attend un autre groupe de plus de 300 Canadiens-français pour le mois de juin.

La situation est mauvaise dans la Nouvelle-Angleterre et nos compatriotes sont contents d'avoir la chance de revenir au pays. Il faut féliciter les missionnaires colonisateurs de ce succès et M. J. E. Laforce des Chemins de fer Nationaux de ce travail de rapatriement.

L'hon. H. G. Carroll lieut. - gouverneur de la prov. Québec

Il succède à sir Lomer Gouin.—La nomination est faite par le cabinet fédéral. — Biographie.

On annonce officiellement que l'honorable juge Henri Georges Carroll est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

En janvier dernier, M. Lemaire assermenta un des fils les plus en vue de Québec, sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la justice à Ottawa, qui remplaça l'hon. Narcisse Pérodeau le jour qui suivit l'ouverture de la session. Sir Lomer est mort la semaine dernière aux édifices parlementaires.

Pendant une semaine, les pouvoirs législatifs de la chambre ont été suspendus. La sanction royale des bills et la prorogation ne pouvaient se faire que par un lieutenant gouverneur ou un administrateur nommé pour agir en son absence temporaire.

Les affaires ordinaires du gouvernement n'ont pas été grandement affectées la semaine dernière, dit-on, vu qu'il y avait des fonds suffisants pour salaires.

M. Carroll est âgé de soixante-trois ans. Il fut autrefois juge de la cour du Banc du Roi et solliciteur général dans le cabinet fédéral. Il a joué un rôle important dans l'organisation du système d'après lequel est administrée la commission des liqueurs. Il naquit à Kamouraska et fit ses études au collège Sainte-Anne et à l'Université Laval. Appelé au barreau en 1889, créé conseiller du roi en 1902, député de Kamouraska aux communes de 1891 à 1904 et de 1902 à 1904 solliciteur général du Canada. Nommé juge puiné de la cour supérieure de Québec en 1904 et promu à la cour du Banc du Roi en 1908. Le nouveau lieutenant-gouverneur est marié et père de deux filles.

Ancien député de Kamouraska au fédéral, M. Carroll est canadien-français d'éducation, et parle même l'anglais avec un accent français très prononcé. Il a donné de nombreuses preuves de sa belle éloquence dans le passé.

Né à Kamouraska de Michel Carroll et de Marguerite Campbell, il a fait ses études classiques au collège Sainte-Anne puis ses études universitaires à Laval. Elu député en 1891, il est resté représentant de Kamouraska à Ottawa jusqu'en 1904, et a été solliciteur-général du Canada de 1902 à 1904, pour devenir ensuite juge le 29 janvier de cette même année. En 1921 il devenait vice-président de la Commission des liqueurs de Québec. On trouve son nom parmi les signataires du parti libéral qui, en 1896, ont obtenu de Rome la nomination d'un délégué papal en Canada.

Les instituteurs et l'hon. Perren Baker

L'Alberta Teachers' Alliance a entendu de plusieurs congressistes, la semaine dernière, l'opinion que l'hon. Perren Baker n'a pas donné satisfaction dans l'examen des diverses résolutions qui lui avait été transmises pour considération. Les instituteurs sont d'avis que l'hon. Baker devait donner plus d'attention aux instituteurs et leur faire connaitre son point de vue sur les questions posées. Une résolution fut passée à l'effet de transmettre au ministre de l'Education les résolutions de la présente convention, avec la demande d'une réponse aux différentes questions. L'Association espère savoir à quoi s'en tenir avant l'assemblée d'hiver, afin de prendre elle-même position à ce sujet.

Plusieurs délégués protestèrent contre le fait qu'ils sont fort bien entendus lorsqu'ils se rendent auprès du ministre, mais que les demandes qu'ils apportent à ce dernier en restent là. Quelques instituteurs concluent que le ministre est incapable d'aucune décision, à moins d'une action politique directe et ils sont décidés à aller au bout de certaines réclamations.

Des résolutions demandant des changements au curriculum ont été adoptées de même qu'une résolution pour l'établissement d'écoles industrielles distinctes des écoles supérieures ordinaires. Les instituteurs allèguent que l'école supérieure actuelle ne donne rien comme résultat pour les élèves aptes aux travaux manuels. L'importance grandissante de telles écoles en Ontario fut longuement commentée et l'assemblée vota la résolution. Une résolution réclamant un don du gouvernement pour chaque classe en existence dans la province dans le but de la pourvoir de volumes a été aussi adoptée.

Les instituteurs et le comité de révision

L'Alberta Teachers' Alliance a décidé, à son congrès, de demander sa représentation au comité de revision du curriculum. Cette décision a été prise lors d'une réunion de l'Exécutif nouvellement élu, relativement à une résolution passée à la dernière session provinciale. L'Exécutif va demander au gouvernement de fixer une prochaine entrevue pour y étudier cette demande de l'Alberta Teachers' Alliance. En même temps, on suggèrera au gouvernement d'établir une commission, comprenant un délégué de l'union des instituteurs, pour surveiller tout le système éducationnel de la province et pourvoir à la réorganisation de ce système.

Les instituteurs sont d'avis qu'ils sont des spécialistes de l'éducation et les personnes les plus directement intéressées au mouvement éducationnel, et qu'ils doivent agir, dans les commissions, comme représentants du corps enseignant et non comme simples instituteurs.

Bracken donne sa version de l'affaire

Le premier ministre du Manitoba nie toute possibilité de corruption.

Winnipeg—Le premier ministre du Manitoba est apparu pour la première fois la semaine dernière devant la commission royale pour répondre à l'accusation de corruption faite contre son administration par le colonel F. G. Taylor, chef du parti conservateur. Aucune promesse ou entente n'existait de quelque façon le 20 mars 1928, date à laquelle les négociations avec la "Winnipeg Electric" furent complétées.

Pas au fait de dons

Réfutant le chef de l'opposition, le premier ministre nie que des négociations aient été en cours au sujet des chutes "Sept Soeurs" depuis l'été de 1927. Il ajouta qu'il ignorait si des fonds électoraux avaient été donnés à son parti et l'existence de quelque entente secrète.

Bracken n'a pris connaissance des souscriptions de la "Winnipeg Electric" à son parti qu'à la suite des accusations portées par le chef Taylor.

Faisant suite à cette affirmation, il déclara qu'ayant ouï dire de cette accusation contre son parti il téléphona à M. Edward Anderson avocat de la compagnie et il apprit que les trois partis de la chambre avaient reçu des fonds électoraux. On aurait versé $3,000 au parti Bracken, $3,500 aux conservateurs, et $500 aux libéraux.

L'opinion d'un professeur

Il prétend que "les écoles sont aujourd'hui trop intellectuelles."

Le Dr Joseph K. Hart, de l'université de Wisconsin, a parlé, au cours de la convention des instituteurs, des problèmes de l'école, des difficultés qu'éprouve le professeur et des résultats obtenus.

"Bien qu'à l'heure actuelle, dit le conférencier, les enfants soient meilleurs qu'autrefois, il exprima l'idée que de nos jours l'enfant ne recevait pas une formation adéquate, car la tendance était de donner plutôt une formation académique que pratique. "Bien que les écoles soient blâmées pour tout ce qui arrive dans la vie de l'individu, les instituteurs ne doivent recevoir de blâme que pour la période pendant laquelle ils ont la direction et la formation de l'enfant."

M. E. H. Lock, de Vancouver, traita d'abord des avantages du système des pensions en usage sur la côte du Pacifique. Faisant allusion à la loi scolaire, il affirma qu'il était essentiel de sauvegarder l'autonomie locale, même si on y substituait de plus grandes unités.

Un marcheur intrépide

M. Agapit Thériault a entrepris de traverser une grande partie du Canada à pieds. Il est parti de Québec et il était samedi dernier, rendu à Bonnyville. D'ici l'été, il se rendra, toujours pédestrement, à Vancouver. M. Thériault, qui est âgé de 77 ans, estime que ses jambes sont sujettes à moins d'accidents que l'automobile et le chemin de fer. Il a commencé cette "marche de santé", il y a à peu près quatre ans. Il est en notre province depuis cinq mois. Si Dieu lui prête vie, ce marcheur infatigable n'en veut pas rester là. Il espère être de retour dans sa province dans trois années, toujours grâce à cet unique moyen de locomotion.

Un grand deuil

Le R. P. J. A. Charlebois, c.s.v., vient de mourir au Séminaire de Joliette, où il avait pris sa retraite au mois d'octobre dernier. Sa mort a été presque subite. Affecté d'un sérieux malaise vers six heures, il s'éteignit à huit heures.

Le R. P. Charlebois est né à Rigaud, où il fit ses études classiques. Il entra dans la communauté des Clercs de Saint-Viateur, étant déjà sous-diacre et il fit ses premiers voeux le 9 août 1876. Ordonné prêtre le 24 février 1877 par Mgr Edouard Fabre, il occupa dans sa communauté, au cours de sa longue carrière, plusieurs postes de confiance. Il fut supérieur au collège Bourget de Rigaud et supérieur au séminaire de Joliette.

En 1908 il fut nommé provincial de la province de Chicago. Dix ans plus tard, il revenait au Canada pour prendre la direction de la province de Montréal. Il prit part à quatre chapitres généraux de son Institut.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à Joliette.

Le concours d'abonnements se terminera le 16 mai

La direction du journal satisfaite du concours d'abonnements et des résultats qu'il a donnés, a décidé de le clore pour le 16 mai, s'il n'y a aucun inconvénient.

Si nos concurrents demandent que nous prolongions la date nous le ferons volontiers car nous voulons donner à tous la chance de gagner l'un des prix offerts par la "Survivance".

A nos candidats appartient la tâche d'intensifier leur action, car il est des paroisses où il n'y a pas eu de concurrent, et où les personnes de langue française nous attendent. Visitez les vous-mêmes. Dites-leur que vous avez l'ambition de gagner l'un des prix et que de plus vous voulez aider la "Survivance" à pénétrer dans tous les foyers. Si les abonnés sont satisfaits du journal que nous leur présentons chaque semaine pourquoi ceux qui ne l'ont pas lu ne le seraient-ils pas si vous vous donnez la peine de les abonner?

Faisons taire les préventions contre la "Survivance". Eclairons les esprits. Dites ce qu'est la "Survivance", vous qui êtes candidat. Renseignez les gens sur notre but. Dites que nous avons un tirage supérieur à tout journal de langue française actuellement existant en Alberta. Dites aussi que notre journal est un journal catholique, indépendant, et que de plus il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Allons à l'oeuvre pour les semaines qui suivent. Redoublez d'ardeur, pour que le journal qui vous est cher, soit dans tous les foyers où on se donne le lourd souci de penser aux besoins de la race aux moyens d'assurer la survie

L'un des plus efficaces facteurs de propagande pour l'Association est le journal.

Aidez, vous qui n'êtes pas candidat, en suggérant des noms. Pourquoi un jeune homme ou une jeune fille de votre paroisse ne serait-il pas vainqueur dans ce concours?

$100 EN PRIX

Il y a cent dollars en prix. Il y a six prix

Le premier est $50 en argent, le deuxième $25, le troisième $10, le quatrième, le cinquième et le sixième $5.

TRAVAILLEZ POUR LA "SURVIVANCE"
LE JOURNAL FRANÇAIS AVEC LE PLUS FORT TIRAGE EN ALBERTA.

Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de $.............................. en paiement

de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.